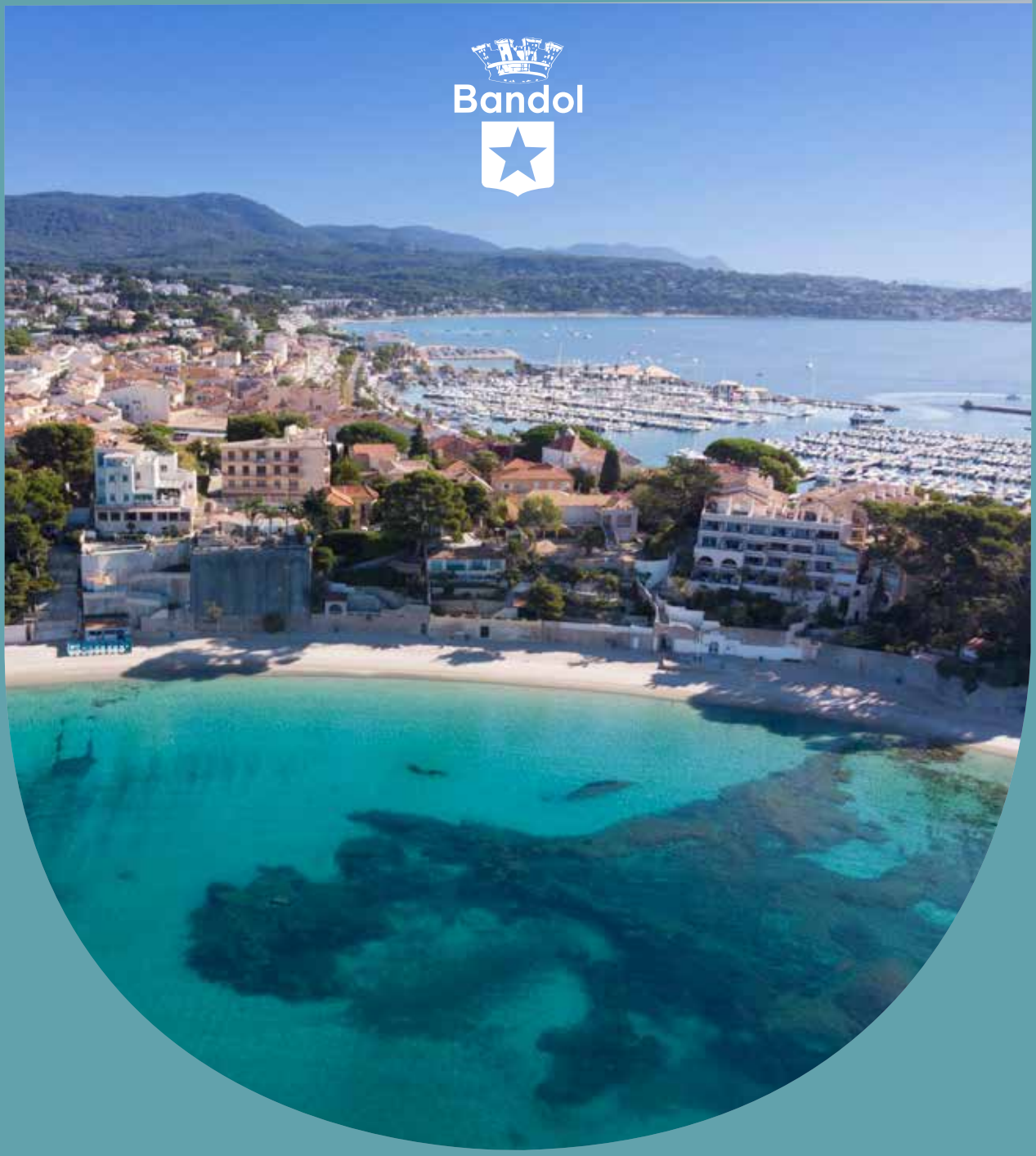

Bandol

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2024

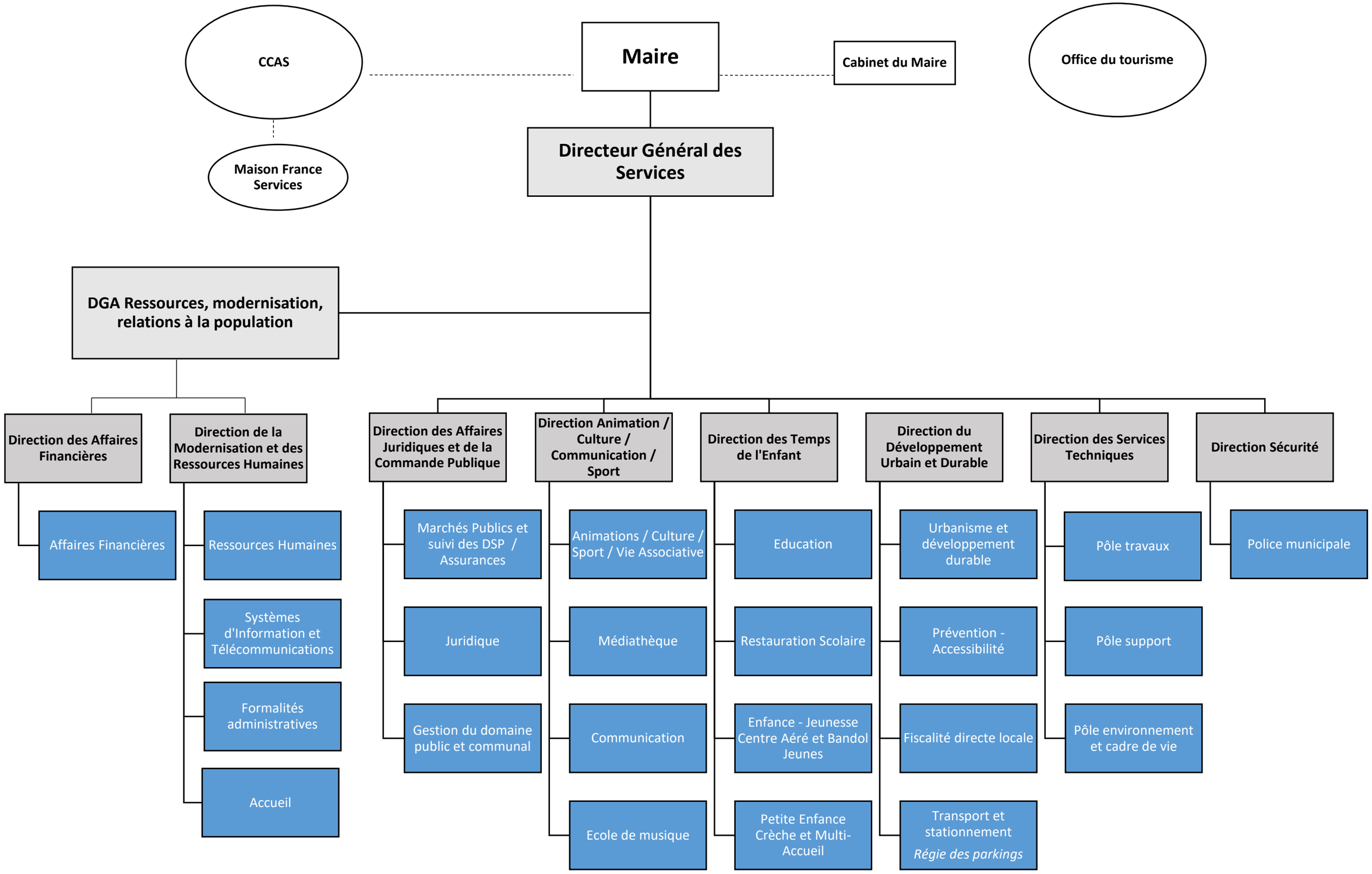
CCAS
Maison France Services
Maire
Cabinet du Maire
Office du tourisme
Directeur Général des Services
DGA Ressources, modernisation, relations à la population
Direction des Affaires Financières
Affaires Financières
Direction de la Modernisation et des Ressources Humaines
Ressources Humaines
Systèmes d'Information et Télécommunications
Formalités administratives
Accueil
Direction des Affaires Juridiques et de la Commande Publique
Marchés Publics et suivi des DSP / Assurances
Juridique
Gestion du domaine public et communal
Direction Animation / Culture / Communication / Sport
Animations / Culture / Sport / Vie Associative
Médiathèque
Communication
Ecole de musique
Direction des Temps de l'Enfant
Education
Restauration Scolaire
Enfance - Jeunesse Centre Aéré et Bandol Jeunes
Petite Enfance Crèche et Multi-Accueil
Direction du Développement Urbain et Durable
Urbanisme et développement durable
Prévention - Accessibilité
Fiscalité directe locale
Transport et stationnement
Régie des parkings
Direction des Services Techniques
Pôle travaux
Pôle support
Pôle environnement et cadre de vie
Direction Sécurité
Police municipale

SOMMAIRE

L'ORGANIGRAMME DE LA MAIRIE Pages 2/3

DIRECTION GÉNÉRALE Page 5

DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIERES Page 13

DIRECTION DE LA MODERNISATION
ET DES RESSOURCES HUMAINES
FORMALITES ADMINISTRATIVES / ACCUEIL Page 17

DIRECTION AFFAIRES JURIDIQUES
ET COMMANDE PUBLIQUE Page 25

DIRECTION CULTURE/ANIMATION
COMMUNICATION/SPORT Page 33

DIRECTION DES TEMPS DE L'ENFANT Page 49

DIRECTION DU DEVELOPPEMENT
URBAIN ET DURABLE Page 61

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES Page 75

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE Page 83

OFFICE DE TOURISME Page 93

POLICE MUNICIPALE Page 99

DIRECTION GÉNÉRALE

MISSIONS

LE CONSEIL MUNICIPAL

Planifier, préparer les conseils municipaux, en assurer le bon déroulement et le suivi tant sur l'aspect organisationnel que juridique. La convocation s'effectue par voie dématérialisée avec la plateforme FAST depuis novembre 2012.

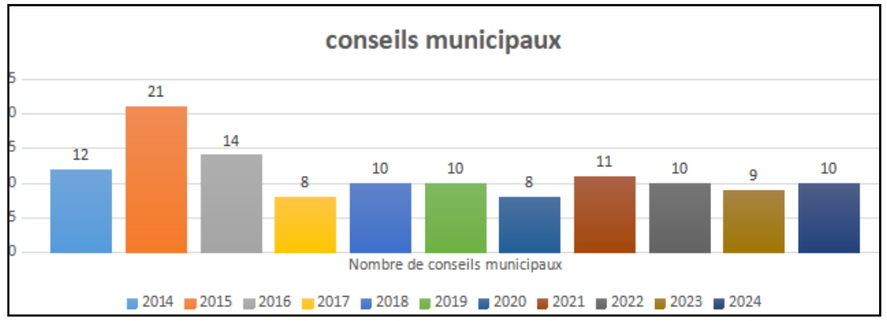

LES ACTES ADMINISTRATIFS

• Garantir le caractère exécutoire des actes administratifs transmis par les différents services municipaux au niveau du formalisme, du contrôle de légalité et de la publicité (délibérations, arrêtés et décisions)

Nombre d'actes traités par le service :

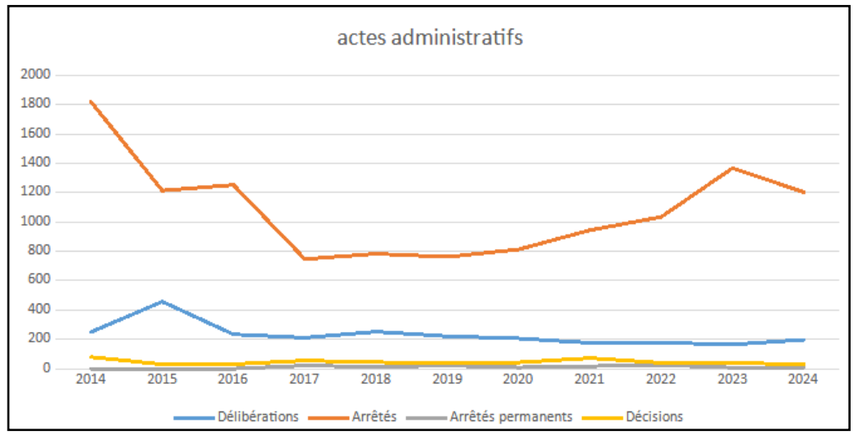

** à compter de 2017, les actes des ressources humaines ne sont plus gérés par la DGS et les arrêtés temporaires et permanents sont différenciés.*

Nombre d'envois au contrôle de la légalité : (de 2012 à septembre 2015 via FAST ACTES et par STELA à compter du mois d'octobre 2015).

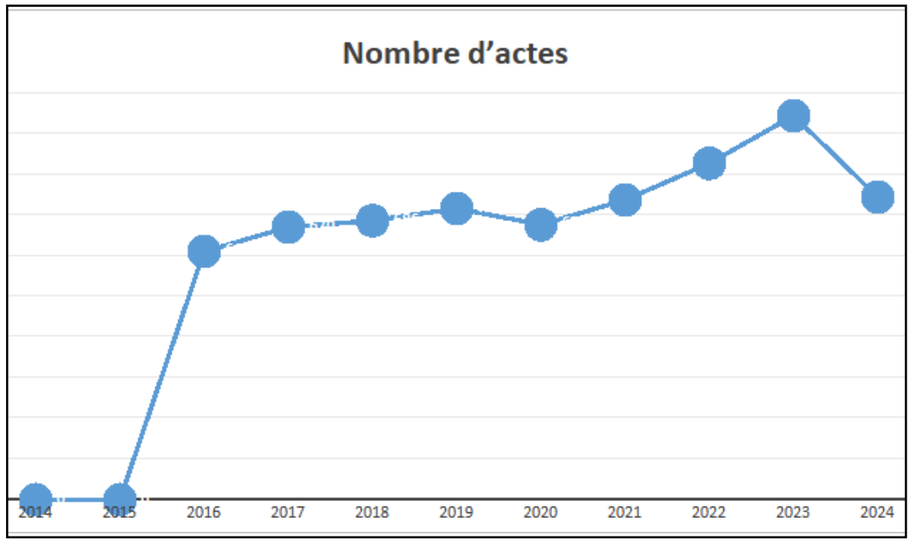

• Assurer la confection des registres et la publication du recueil des actes administratifs.

n.b : à compter du 1er juillet 2022, l'ordonnance du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité supprime l'obligation de publier les actes réglementaires au recueil des actes administratifs. Ces actes sont depuis le 1er juillet uniquement publiés sous forme électronique sur le site internet de la ville.

LE COURRIER

Assurer l'ouverture, l'enregistrement et la diffusion des courriers (un agent de la DGS se déplace chaque jour au pôle administratif de l'espace Paul Ricard afin de distribuer le courrier aux services extérieurs) et des e-mails ainsi que l'affranchissement et l'expédition du courrier.

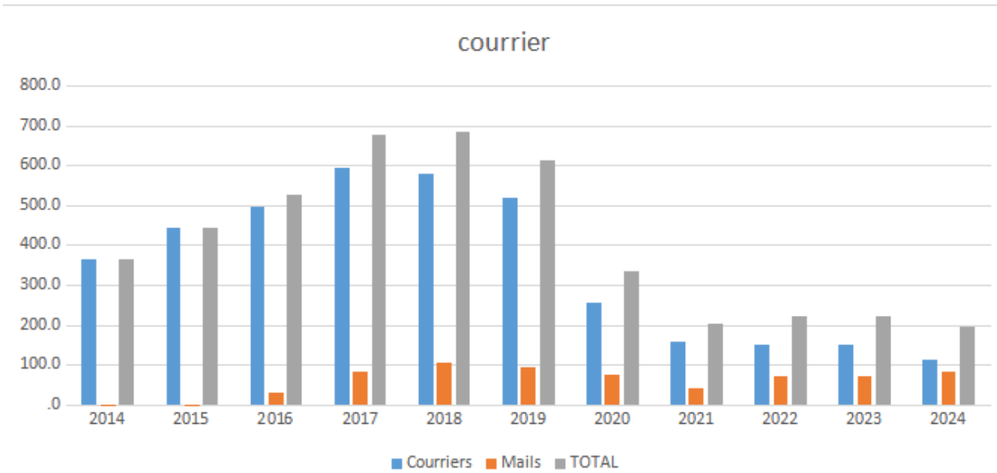

** utilisation du logiciel Acropolis dès le début d'année 2020. Les courriers destinés à l'urbanisme ainsi qu'au service des formalités administratives ne sont plus enregistrés à la DGS mais transmis aux services qui enregistrent sur leurs logiciels dédiés (pour information, cela représentait un volume de 2 766 courriers en 2019). De plus, l'apparition de la crise sanitaire du covid-19 début 2020 et les trois périodes de confinements (17/03 au 11/05/2020, 30/10 au 15/12/2020 et 03/04 au 03/05/2021) ont fortement réduit l'activité. Arrêt du logiciel Acropolis au 1er décembre 2023 et mise en place d'un nouveau logiciel de courrier (espace citoyen, mon Bandol).

Evolution du montant de l'affranchissement du courrier depuis 2016 :

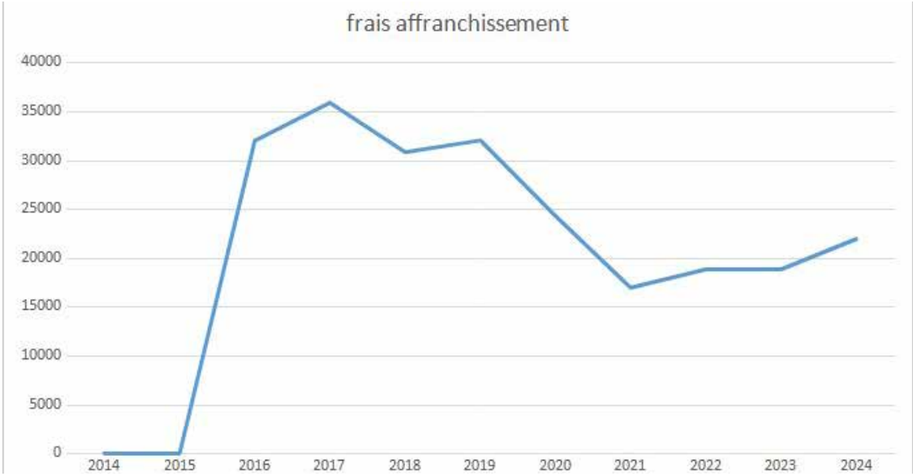

* la crise sanitaire a très fortement réduit l'activité économique en 2020 et a accéléré la dématérialisation
** la mise en place de logiciels de gestion connectés à la plateforme « Mon Bandol.fr » a permis notamment aux services de la direction de l'enfance d'envoyer leur facturation par voie dématérialisée et l'office du tourisme gère ses envois depuis le 1er février 2021, d'où une baisse conséquente des affranchissements

LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Instruire les dossiers de demande de subventions, établissement du planning de réunions de la commission d'attribution des subventions et suivi suite au vote du conseil municipal (courrier d'attribution aux associations et mise en ligne du tableau récapitulatif sur le site de la ville).
* la crise sanitaire du covid-19 a conduit à l'annulation de nombreuses activités et manifestations. De ce fait, des subventions n'ont pas été versées et d'autres ont été remboursées.

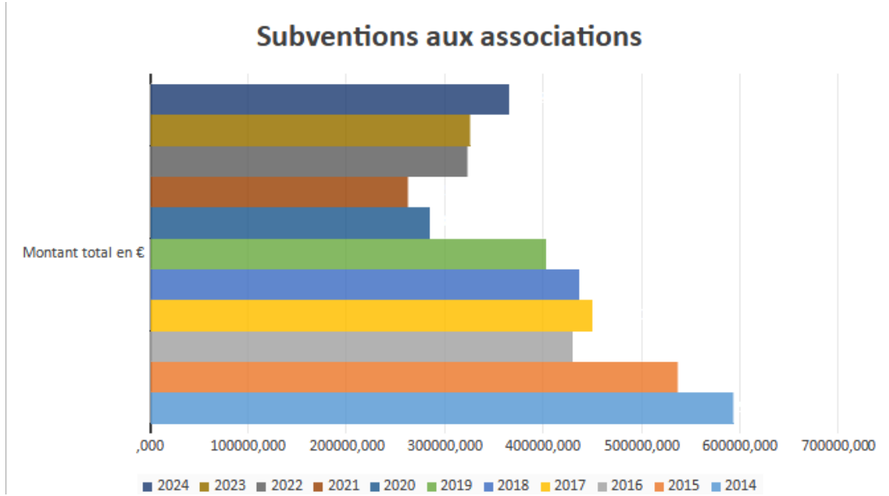

LES RÉGIES MUNICIPALES

Etablir les actes constitutifs des régies municipales, suivre l'évolution des régies (création, modifications, abrogation, nomination des régisseurs) et calculer les indemnités des régisseurs :

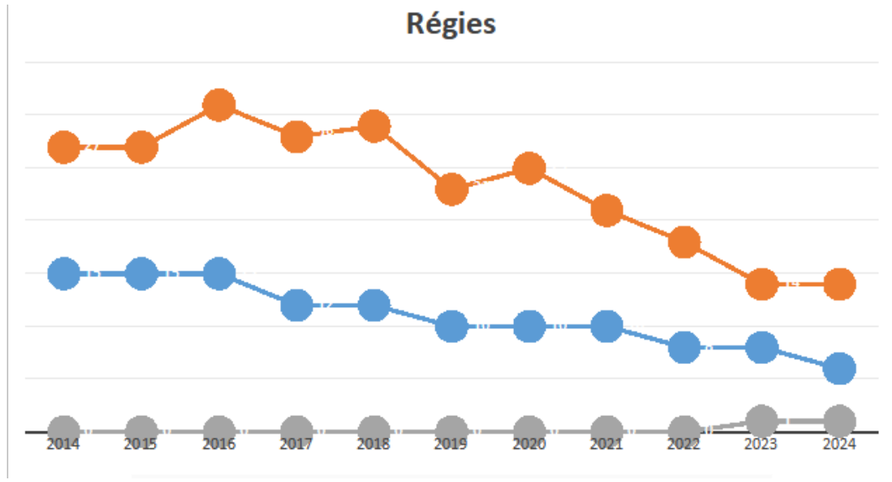

LA COMPTABILITÉ DU SERVICE

• Préparer le budget du service et en effectuer le suivi sur le logiciel CIRIL. La DGS gère ses fournitures administratives, les dépenses de carburant de l'ensemble de la collectivité, les frais de mise à disposition de la machine à affranchir et des frais d'affranchissement et d'autres menues dépenses.

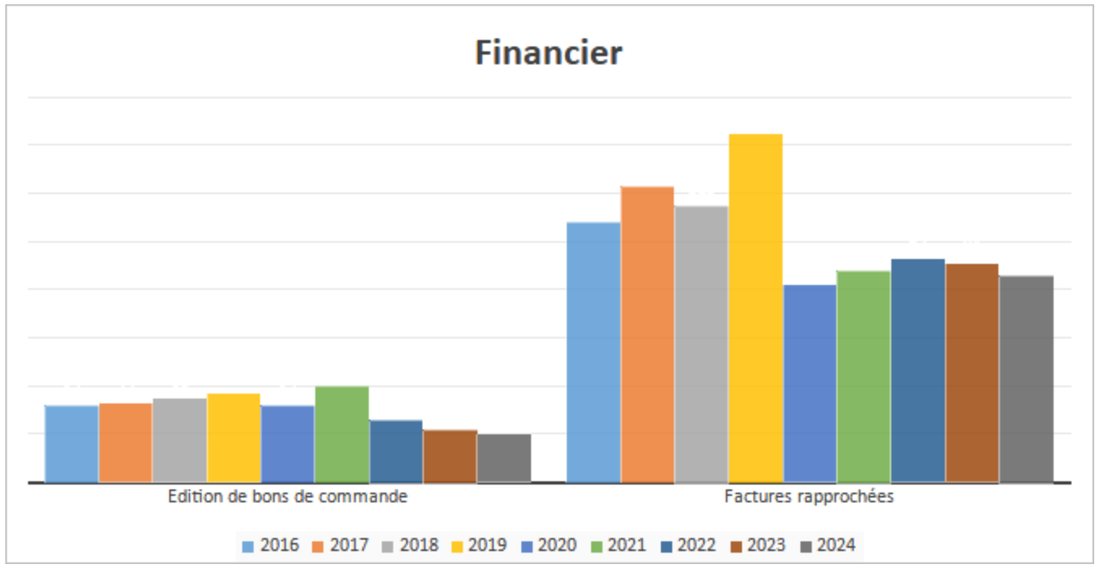

* en 2019, le fournisseur de carburant rencontre un problème technique (hausse du

MOYENS

LES MOYENS HUMAINS

La direction générale est composée du directeur général des services qui encadre l'ensemble de l'administration et de 2 collaborateurs de catégorie C. Il travaille en équipe avec une directrice générale adjointe, qui le supplée en cas d'absence. Un autre collaborateur rattaché à la DGS a en charge l'archivage de la commune à savoir la collecte des fonds publics et privés, le traitement, le classement et la conservation des fonds ainsi que la communication des fonds d'archives au public.

LES MOYENS FINANCIERS

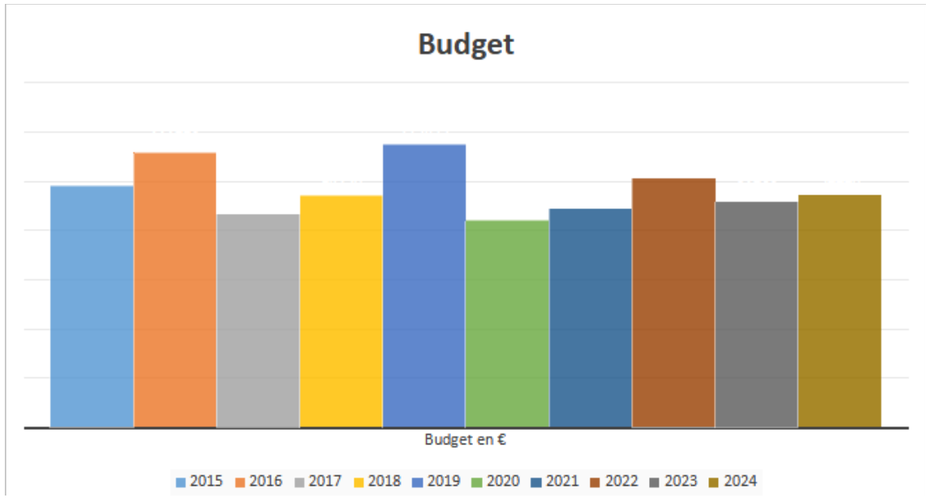

DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIERES/

MISSIONS

La Direction des Affaires Financières (DAF), composée de 5 agents, est garante de la fiabilité et de l'application des procédures de la préparation budgétaire et de l'exécution des dépenses et des recettes. La DAF assure un rôle transversal d'accompagnement, de conseil et d'assistance auprès des services municipaux, et réalise en outre les missions suivantes :

- Élaboration des budgets annuels et décisions modificatives pour la ville et ses budgets annexes
- Réalisation des maquettes budgétaires réglementaires
- Suivi et contrôle de l'exécution budgétaire
- Evaluation des subventions versées aux associations
- Établissement des comptes administratifs
- Gestion de la dette propre et de la dette garantie
- Analyse et prospective financière : mise en œuvre d'outils de pilotage et d'aide à la décision
- Gestion de la trésorerie
- Pilotage des demandes de subventions d'équipement

LES FAITS MARQUANTS

La nouvelle nomenclature budgétaire et comptable M57 a permis d'intégrer des règles de gestion, en particulier la généralisation des provisions, l'application d'un prorata temporis ou encore la fongibilité des crédits

L'arrivée en août 2024 du nouveau directeur finances a permis notamment de réorganiser l'architecture budgétaire du logiciel comptable et de refondre le PPI en intégrant les opérations ;

La mise en place du logiciel Concerto a été laborieuse techniquement (compatibilité avec Civil et difficultés d'adaptation de l'éditeur à la réglementation) ce qui explique le nombre important de rejets de titres (ville) en 2024 (351 concernent Concerto sur les 371 soit presque 95%).

En 2024, le délai global de paiement s'établit à 9,8 jours (19,78 jours en moyenne pour les communes de la strate et délai légal de paiement = 30 jours). Aucune hausse d'impôts depuis 9 ans pour les résidences principales.

LES PERSPECTIVES

- Contrôle de gestion : réaliser des études et analyses afin de déterminer de nouvelles pistes d'économie et des améliorations à court terme et à long terme
- Evolutions diverses : instauration du compte financier unique (CFU) en 2026
- Dette et trésorerie : optimiser la trésorerie en garantissant une gestion active de la dette
- Logiciel comptable : établir une gestion spécifique du centre de santé (création d'un budget annexe M4). Poursuivre l'optimisation des outils comptables (suppression des fonctions déclinées)

CHIFFRES CLÉS

FACTURES	2020	2021	2022	2023	2024
VILLE	3642	3801	5843	4694	5596
PARKING	233	221	264	365	319
PORT	98	109	35	10	12
CHAMBRE FUNERAIRE	17	11	13	19	14
TOTAL	3990	4142	6155	5088	5941

BONS DE COMMANDE	2020	2021	2022	2023	2024
VILLE	3277	3465	3866	3551	3934
PARKING	103	88	114	151	124
PORT	45	32	18	10	7
CHAMBRE FUNERAIRE	6	1	5	7	3
TOTAL	3431	3586	4003	3719	4068

MANDATS	2020	2021	2022	2023	2024
VILLE	4185	4199	6164	5173	6208
PARKING	315	298	347	435	581
PORT	124	127	46	33	65
CHAMBRE FUNERAIRE	20	15	18	21	18
TOTAL	4644	4639	6575	5662	6872

REJETS/ANNULATIONS - MANDATS	2020	2021	2022	2023	2024
VILLE	324	182	39	17	39
PARKING	53	28	20	4	22
PORT	27	12	1	1	2
CHAMBRE FUNERAIRE	2	0	1	1	0
TOTAL	406	222	61	23	63

TITRES	2020	2021	2022	2023	2024
VILLE	1082	1278	1566	2413	5609
PARKING	64	70	62	79	86
PORT	35	36	20	19	20
CHAMBRE FUNERAIRE	1	9	11	10	8
TOTAL	1182	1393	1659	2521	5723

REJETS TITRES	2020	2021	2022	2023	2024
VILLE	66	40	32	68	371
PARKING	18	8	10	8	4
PORT	21	0	0	6	0
CHAMBRE FUNERAIRE	0	1	0	0	0
TOTAL	105	49	42	82	375

DIRECTION DE LA MODERNISATION ET DES RESSOURCES HUMAINES FORMALITES ADMINISTRATIVES/ ACCUEIL

MISSIONS

Le service Ressources Humaines regroupe 5 agents à temps complet dont les missions sont les suivantes : conseil, information et accompagnement des agents, gestion des carrières et des paies des agents, gestion du temps de travail et des absences (congés, maladie, temps de travail, accident de travail, etc.), conseil auprès de l'autorité territoriale et mise en œuvre de la politique ressources humaines de la collectivité, gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (recrutement, formation, mobilité, etc.).

LES FAITS MARQUANTS

- Lancement d'un intranet
- Organisation de la semaine pour la QVCT
- Actualisation complète du Document unique d'évaluation des risques professionnels

224 agents employés par la collectivité au 31 décembre 2023

> **175** fonctionnaires
> **39** contractuels permanents
> **10** contractuels non permanents

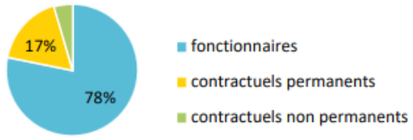

2 contractuels permanents en CDI

Un agent sur emploi fonctionnel dans la collectivité

Précisions emplois non permanents

- Aucun contractuel non permanent recruté dans le cadre d'un emploi aidé
- 1 contractuel non permanent recruté comme saisonnier ou occasionnel
- Personnel temporaire intervenu en 2023 : aucun agent du Centre de Gestion et aucun intérimaire

Caractéristiques des agents permanents

Répartition par filière et par statut

Filière	Titulaire	Contractuel	Tous
Administrative	33%	5%	28%
Technique	39%	41%	39%
Culturelle	3%	26%	7%
Sportive	1%		0%
Médico-sociale	6%		5%
Police	9%		7%
Incendie			
Animation	10%	28%	14%
Total	100%	100%	100%

Répartition des agents par catégorie

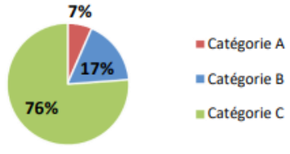

Répartition par genre et par statut

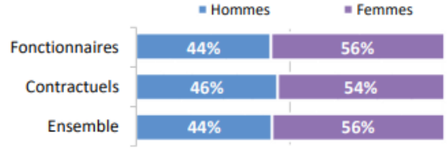

Les principaux cadres d'emplois

Cadres d'emplois	% d'agents
Adjoints techniques	30%
Adjoints administratifs	21%
Adjoints d'animation	13%
Assistants d'enseignement artistique	7%
Agents de police municipale	5%

LES PERSPECTIVES

- Lancement de la démarche d'analyse de la charge de travail par la méthode développée par l'ANACT

CHIFFRES CLÉS

- Plus de 200 jours de formation en 2024
- 4 départs en retraite non remplacés
- Plus de 800 candidatures enregistrées
- Une centaine de saisonniers recrutés
- 1087 arrêtés

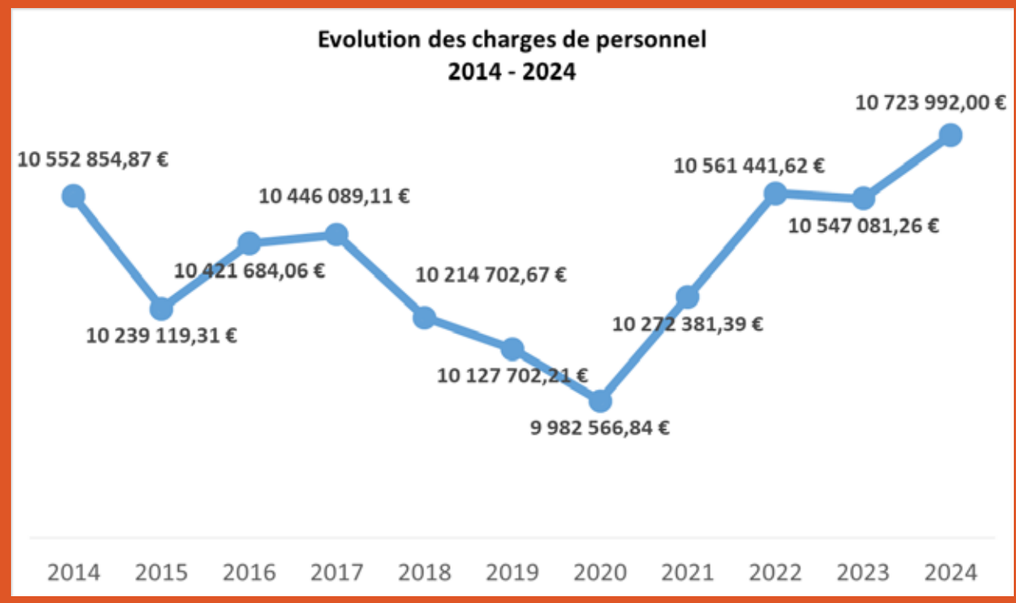

MISSIONS

Les 4 agents de la DSIT assurent le fonctionnement des postes de travail informatiques, des différents périphériques informatiques, de la téléphonie, des accès sécurisés à certains bâtiments et du parc de photocopieurs. Les agents participent aux projets liés à l'évolution du système d'information de la ville, la mise en en place de nouveaux outils informatiques et de télécommunication, les projets / évolutions des applicatifs et formations. La DSIT est garante de la sécurité des données et de la conformité de la commune avec le Règlement Général sur la Protection des Données.

LES FAITS MARQUANTS

- Câblage des écoles (Fibre optique)
- Changement de la baie de brassage de l'EPR
- Travaux de réseaux THOLOSAN-CTM-CCAS
- Installation de caméras au centre culturel
- Séparation des deux pôles : police et CCAS
- Câblage de la crèche et du multi-accueil
- Renouvellement du dispositif de visioconférence en salle EPR

LES PERSPECTIVES

- Fibrer le foyer des Acacias
- Projet de changement du système de téléphonie
- Poursuite déploiement de la gestion relation usagers (développement du portail citoyens)

CHIFFRES CLÉS

- 23 serveurs virtuels
- 183 unités centrales
- 71 pc portables
- 1 quarantaine d'applications métiers
- 22 copieurs
- 129 téléphones fixes
- 54 téléphones mobiles
- 3 réseaux wifi
- 71 lignes téléphoniques mobiles

- Dépenses en fonctionnement 374 490.00€
- Dépenses en investissement 94 502.00€

MISSIONS

Le service des formalités administratives centralise plusieurs missions :

- Etablissement des documents d'état civil (cartes d'identité, les actes de naissances, de mariage, et de décès, les passeports, les livrets de famille, etc). Le service est aussi en charge de la conservation des registres d'état civil et de la délivrance d'actes d'état civil par voie dématérialisée à l'attention des notaires, des avocats.
- Organisation des élections : inscriptions sur les listes électorales, enregistrement des procurations de vote, délivrance des récépissés, radiations et organisation matérielle des scrutins électoraux.
- Opérations funéraires :

Achats et renouvellements des concessions,
Suivi de l'entretien et les travaux des sépultures,
Établissement des autorisations d'inhumation, d'exhumation, préparation des procès-verbaux

LES FAITS MARQUANTS

- Elections Européennes suivies des Élections Législatives
- Le nouvel aménagement des bureaux.
- Réaménagement du cimetière central

LES PERSPECTIVES

- Poursuite du réaménagement du cimetière central
- Déploiement de la démarche de certification de l'identité numérique

CHIFFRES CLÉS

3 agents administratifs à plein temps

- 31 PACS
- 60 Mariages
- 16 Divorces
- 100 Décès
- 100 Transcriptions de décès
- 94 Actes de notoriété
- 46 Naissances commune
- 13 Reconnaissances avant ou après naissance
- 02 Parrainage Civique
- 03 Changements de prénoms
- 13 Changements de noms
- 71 Créations et duplicata de livrets de famille (duplicata + livret de famille mariage)
- 600 Recherches d'actes (courrier papier, mails, portail mairie et portail (HUBEE)
- 87 Recensements
- 2472 demandes de CNI et passeports

MISSIONS

Accueillir, orienter, renseigner le public. Le service d'accueil représente l'image de la collectivité auprès des usagers.

- Accueil physique et téléphonique du public
- Renseignement et orientation du public
- Gestion et affichage d'informations

LES FAITS MARQUANTS

Nouvelle source d'information : l'intranet de la collectivité

LES PERSPECTIVES

Réaménagement des deux accueils
Déploiement d'un logiciel dédié à l'enregistrement et au suivi des demandes des usagers

CHIFFRES CLÉS

+ de 12 000 usagers se sont présentés aux accueils de la Ville et
+ de 13 000 ont contacté la commune par téléphone

DIRECTION AFFAIRES JURIDIQUES ET COMMANDE PUBLIQUE

MISSIONS

Le service juridique est un service support, qui assure des missions transversales pour la collectivité. Le service est ainsi amené à travailler en collaboration avec tous les services municipaux, ainsi que les établissements publics qui dépendent de la collectivité. Le service est sollicité pour des missions de conseil et d'assistance, contribue à la constitution et la gestion des dossiers en cas de recours contentieux. Il a également vocation à conseiller les élus et apporter une expertise juridique dans les différents domaines du droit.

• LÉGALITÉ INTERNE

- Conseiller les services et les élus par la rédaction de notes
- tenue d'une veille juridique.
- Contrôler la légalité des actes soumis par les différents services
- Rédiger des actes et sécuriser les montages juridiques (conventions, arrêtés, baux… etc)
- Définir la stratégie juridique adaptée aux différentes situations et évaluer les risques juridiques. - Mettre en place des procédures ad hoc (hospitalisations d'office, expulsions du domaine public, catastrophes naturelles). -
- Accompagner juridiquement les agents municipaux victimes d'agression dans le cadre de leurs missions (protection fonctionnelle…).

• CONTENTIEUX

- Gérer les recours gracieux (AR et réponses)
- Gérer les contentieux (seuls contentieux confiés à conseil : droit portuaire et ressources humaines, afin d'éviter les conflits avec les agents. Occasionnellement, dossiers politiques avec enjeux très importants)
- Gérer les procédures d'urgence (référés suspensions, libertés, péril imminents, constats… etc)

• MISSIONS DE SÉCURITÉ ET SALUBRITÉ PUBLIQUE :

- Gestion des procédures de RSD (de la saisine initiale, jusqu'à l'éventuel dressage de PV d'injonction, ou même de saisine de l'ARS en cas de danger dans un logement, avec toutes les étapes intermédiaires)
- Gestion des procédures de péril sur les bâtiments et terrains (idem, de la saisine à la désignation d'un expert, rédaction des arrêtés d'injonction, et jusqu'à la saisine du Tribunal éventuelle)

DÉTAILS EN CHIFFRES :

CONTENTIEUX ADMINISTRATIF :

- **13 nouvelles affaires** en 2024 devant le tribunal administratif, dont :

6 en urbanisme (dont 3 référés suspension),
3 en éducation (dont 1 référé suspension),
1 en matière de CADA,
1 en matière d'assurance (parking du 11 novembre)
2 concernant l'occupation du domaine public (dont 1 référé liberté)

- **2 Nouvelle affaires** en 2024 devant la cour administrative d'appel de Marseille dont :

1 en urbanisme,
1 concernant Le port (quasi-régie)

Ces chiffres montrent une hausse par rapport à 2023 (3 nouvelles requêtes TA et 1 nouvelle requête CAA), mais stable une stabilité par rapport à 2022 (11 nouvelles requêtes TA et 2 nouvelles requêtes CAA).
Particularité : 50 % du contentieux est du contentieux du droit de l'urbanisme

CONTENTIEUX CIVIL :

1 nouvelle affaire en 2024 (aucune en 2023).

RECOURS GRACIEUX

11 recours gracieux enregistrés en 2024, contre 10 en 2023. Parmi eux, 9 concernent le droit de l'urbanisme.

PÉRILS

2 dossiers de péril imminent (2 en 2022), et 2 dossiers en ordinaire (contre 5 en 2023)

RSD

06 nouveaux dossiers entrés en 2024, (11 en 2023, 14 en 2022)
Conclusion : chiffres en baisse par rapport aux autres années.

CATASTROPHE NATURELLE

La commune a été reconnue en état de catastrophe naturelle pour la sécheresse de 2022. La commune n'a pas été reconnue en état de catastrophe naturelle pour la sécheresse 2023.

MISSIONS

- Cadrer et définir les règles d'utilisation du domaine public conformément aux réglementations en vigueur
- Rédiger les autorisations de certaines manifestations sur le domaine public
- Gestion des marchés de la ville (hebdomadaire, quotidien, marché nocturne estival)
- Suivre les dossiers d'autorisations d'occupation du domaine public, des taxis, des ventes exceptionnelles, des ventes aux déballages, concessions de plage, les antennes relais, etc…
- Gérer les autorisations des terrasses et étalages des commerçants sur le domaine public
- Assurer la perception des recettes liées à l'utilisation du domaine public et communal

LES FAITS MARQUANTS

M. Franck BERTONCINI a été remplacé par M. Alain GAUTHIER en tant qu'adjoint délégué aux commerces. Les élus référents du service sont donc désormais M. Alain GAUTHIER et Mme Elodie AYMES.

CHIFFRES CLÉS

52 semaines de marché hebdomadaire

365 jours de marché journalier

130 forains titulaires

50 passagers en moyenne par semaine

38 exposants sur le marché nocturne estival

MISSIONS

• Suivi financier et administratif des marchés d'assurances
• Gestion des assurances du patrimoine immobilier, du parc automobile, de la flotte maritime, de la responsabilité civile et de la protection juridique
• Déclaration, gestion et suivi des sinistres
• Rédaction de courriers aux administrés et de délibérations pour indemnisations ;
• Participation aux expertises
• Établissement de bons de commandes
• Suivi financier et administratif du budget de la documentation
• Veille des besoins en documentation des services
• Archivage des dossiers clôturés
• Élaboration des budgets assurances et documentation.

LES FAITS MARQUANTS

• Élaboration d'un suivi des sinistres optimisé et dématérialisé ;
• Rencontre avec la référente SMACL pour le suivi des dossiers sensibles

PERSPECTIVES

• Organiser des formations internes de prévention des risques auprès des agents.
• Lancement du nouveau marché des assurances avec un AMO

CHIFFRES CLÉS

• Nombre de sinistres déclarés : 18
• Nombre de sinistres non déclarés : 6
• Nombre de sinistre clôturés : 11
• Nombre de sinistres en cours : 13

MISSIONS

• Définition des besoins de la Collectivité en accord avec le service gestionnaire ;
• Vérification des pièces techniques du service gestionnaire (CCTP, BPU, DQE, DPGF...) ;
• Rédaction des pièces administratives du marché sur le logiciel Marcoweb et échanges avec le service gestionnaire pour déterminer la rédaction de certaines clauses techniques présentes dans le CCAP ;
• Contrôle de la cohérence entre les clauses techniques et administratives des différentes pièces de marchés ;
• Mise en ligne du marché sur la plate-forme AWS + différents JAL ou BOAMP/JOUE;
• Rédaction des réponses aux questions des candidats, pendant la procédure, en lien avec le service gestionnaire ou le maître d'œuvre ;
• Convocation des élus aux CMAPA, CAO ou CDSP (ouverture et attribution) ;
• Téléchargement des différentes offres remises sur la plate-forme et envoi au service gestionnaire ou au maître d'œuvre pour analyse ;
• Dès retour de l'analyse des offres, contrôle de la cohérence entre la notation des différents candidats et les commentaires afférents ;
• Vérification des pièces administratives pour validation des candidatures et préparation des procès-verbaux d'ouverture ou d'attribution ainsi que des tableaux d'analyse des candidatures ;
• Participation aux CMAPA, CAO ou CDSP ;
• Rédaction des courriers de demande de régularisation des candidatures et des offres ;
• Rédaction des lettres de rejet ;
• Préparation du dossier "Préfecture" avant transmission à la DGS pour envoi au contrôle de légalité (marchés de plus de 221 000 € HT) ;
• Notification du marché par le biais de la plate-forme AWS ;
• Rédaction des réponses aux demandes de motifs de rejet ;
• Rédaction d'une fiche CIRIL marché avant transmission du marché notifié à la DAF;
• Rédaction des ordres de service démarrage, de suspension de délais, de notification de prix nouveaux, ... ;
• Rédaction de bons de commandes "marchés" (EXE2) ;
• Vérification, signature et notification des déclarations de sous-traitance ;
• Vérification des factures après transmission par le service gestionnaire ;
• Relance des services pour obtention des pièces manquantes pour le règlement des factures (BL, bons de commande, ...) ;
• Rédaction des certificats de paiement ;
• Rédaction des avenants et affermissement des tranches optionnelles ;
• Suivi technique et financier des marchés quant aux délais et aux pénalités applicables.

LES FAITS MARQUANTS

Passation de la DSP de la Base Nautique pour 10 années (et attribution des 6 lots de DSP plages dont 5 pour 6 ans et 1 pour 2 ans).

CHIFFRES CLÉS

- Nombre de procédures adaptées traitées : 53.
- Nombre de procédures formalisées traitées : 8.
- Nombre de contrats traités : 39.
- Nombre d'appels à candidatures ou publicités préalables traités : 12.

DIRECTION CULTURE/ ANIMATION/ COMMUNICATION SPORT

LES FAITS MARQUANTS

- Installation de 3 nouveaux dispositifs d'affichage de banderoles sur 3 ronds points de la ville
- Participation à la mise en ligne du nouvel internet et alimentation régulière
- Evolution du magazine avec un papier plus léger et plus écoresponsable
- Mise en page du bilan des 10 ans de mandat
- Nouvelle période d'animations "Bandol circus" à promouvoir
- Nouvelle charte pour les newsletters

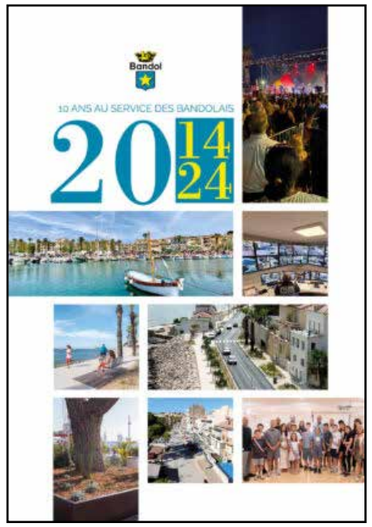

LES PERSPECTIVES

- Installation de panneaux d'affichage à de nouveaux emplacements (grands magasins, structures municipales fréquentées type gymnase)
- Mise en place de pieds de page institutionnels et évènementiels pour les agents
- Nouvelles stories insta animées hebdo pour l'agenda de la semaine
- Prise en charge des bals du dimanche
- Création de nouvelles banderoles "BIENVENUE" aux entrées de ville
- Vidéos de présentations des services

CHIFFRES CLÉS

29 946 abonnés à la page Facebook

917 publications (en moyenne 76 par mois)

8551abonnés à notre page Instagram (+ 2551 en 1an)

717 stories Instagram + 53 publications

223 abonnés sur youtube (+ 121 en 1 an)

34 vidéos (24 reportages/ teaser... + 10 directs de CM).

1030 Visiteurs par jour sur le site (800 en 2023, 520 sur l'ancien en 2022)

60 newsletters envoyés avec en moyenne 60% de taux d'ouverture (+5%)

67 communiqués de presse envoyés

370 articles de presse parus

MISSIONS

Le service Animation / Culture / Sport est composé de 12 agents, dont un responsable technique, une médiatrice culturelle, 3 agents polyvalents, un régisseur technique, une équipe logistique composée de 4 agents, et une chargée de développement culturel et des associations culturelles et sportives, accompagnée par un agent technique.
Le service gère tous les équipements sportifs (gymnases, stade, dojo, tennis, beach volley…) et les associations sportives, le Théâtre Jules Verne, la Galerie Ravaisou, la Maison Tholosan (maison des associations), le secrétariat de l'école de musique, ainsi que les jumelages de la commune, les cérémonies patriotiques et l'ensemble de l'activité événementielle.

LES FAITS MARQUANTS

ANIMATIONS

- 40ème anniversaire du Printemps des potiers qui est rebaptisé Festival Bandol Céramique à cette occasion pour s'ouvrir davantage. Ce fut d'ailleurs l'occasion de présenter des spectacles originaux au théâtre Jules Verne comme « Fang ».

- A l'occasion des Jeux Olympiques de Paris, la commune de Bandol est labellisée « Terre de jeux 2024. Elle a ainsi organisé avec les écoles la semaine Olympique et Paralympique avec une grande cérémonie d'ouverture au stade municipal. Puis, une journée grand public dédiée à l'olympisme a été créée en proposant de nombreuses disciplines sur la plage du Casino (beach volley, course, tennis, foot…).
- La troisième édition du village italien organisé sur le quai du port en mai avec la Chambre de Commerce Italienne pour la France à Marseille a connu un beau succès populaire dans une ambiance musicale et festive.
- Au programme de juin, l'exposition de voitures de collection des Anglaises ont la Côte. Manifestation renouvelée en décembre avec des voitures du reste du monde.
- Pour mettre à l'honneur ses villes jumelles de Wehr, Onex et Nettuno, la commune a organisé du 30 mai au 2 juin une Fête des jumelages avec stand de bière allemand, groupe folklorique, compétition sportive de Bandol Jeunes…
- Durant l'été, la commune a reconduit le concept des « Terrasses en Live » en installant 3 scènes de 25m² tout le long du quai de Gaulle, durant 10 jours. Tous les soirs, une programmation jazz/soul/funk était proposée sur chaque scène de 20h à 23h. Grand succès populaire, salué par l'ensemble des commerçants.
- Retour des Guinguettes Social Club organisées par l'association RPM sur l'esplanade de la plage centrale.

- A l'occasion du 80ème anniversaire de la libération de Bandol, la ville a organisé un défilé de véhicules de collection de la seconde guerre mondiale, accompagné d'une troupe en tenue d'époque. La journée fut clôturée par un magnifique feu d'artifice sur le thème de la Liberté et un concert pop/rock du groupe « Adds Vengers » sur la place des libérateurs africains qui a rassemblé plusieurs centaines de personnes.
- A noter l'organisation du Festival « Alors on danse » durant 3 jours, les 8, 9 et 10 août le long du quai de Gaulle avec des formations musicales entrainantes entre swing, guinguette, musique cubaine…
- Pour la rentrée, le traditionnel forum des associations a pris place sur le terrain de boule, autour du kiosque à musique. Les manifestations récurrentes se sont ensuite succédées avec le festival du Polar organisé par le Cercle des Auteurs Bandolais, puis le salon nautique organisé par le Kiwanis Club.
-

- Première édition du Festival « Bandol Circus », organisé avec Chafadou productions et le Casino Partouche. Un tout nouveau festival dédié aux arts du cirque au cœur des vacances de la Toussaint qui a connu un très grand succès populaire, malgré une météo capricieuse.

- Retour de la compétition de surf amateurs et professionnels près de la plage de Renecros par l'association Extrême Surfing Bandol, la « Josen Island Nene Master ».

- Grand retour de la Fête des vins les 7 et 8 décembre avec un nouveau format sur 2 jours et un record de participation : 42 domaines se sont réunis pour partager leur passion et leurs millésimes. Une très belle affluence malgré une pluie particulièrement présente.

- Les festivités de fin d'année ont débuté avec une très belle déambulation lumineuse et musicale des « Anges des glaces » pour le lancement des illuminations le 30 novembre, et la découverte du premier marché de Noël de Bandol installé le long du quai de Gaulle.
- De nombreuses animations ont été présentées durant les vacances, accompagnées par une patinoire installée près du kiosque à musique et une fabuleuse arrivée du Père Noël par la mer, avec l'association des Pointus légendes et traditions.

CULTURE

THEATRE JULES VERNE

- Accueil en résidence de création de la Compagnie La Souricière avec le metteur en scène Vincent Franchi, durant une semaine.
- De nombreuses médiations culturelles ont été proposées pour les enfants des établissements scolaires de Bandol.
- Le spectacle « Prise de Terre » proposé dans le cadre des 40 ans du Printemps des potiers, ou encore le spectacle « Babil » mis en scène par Agnès Régolo. Tous les spectacles ont été préparés en amont avec les équipes enseignantes à l'aide de dossiers pédagogiques et les représentations suivies d'échanges avec les artistes.

- 19 spectacles proposés pour la programmation 2024, avec plus de 3700 spectateurs !
- A noter les succès du spectacle d'Yves Pujol (400), de Sherlock Holmes par Christophe Delort (300), de l'adaptation du « Magasin des suicides » par la Compagnie Nandi (300) et le Bandol Jazz Club avec Sanseverino et le dernier spectacle d'André Manoukian qui ont fait salle comble.

- A noter, en septembre 2024, la commune a réalisé sa première présentation de saison complète 2024-2025 avec un engagement budgétaire pluriannuel afin d'ancre le théâtre Jules Verne dans la politique culturelle de la Ville.

CHIFFRES CLÉS

Théâtre :
148 000€ de budget de fonctionnement
58 000€ de recettes (26 000€ en 2023)

Animations :
291 000€ de budget de fonctionnement

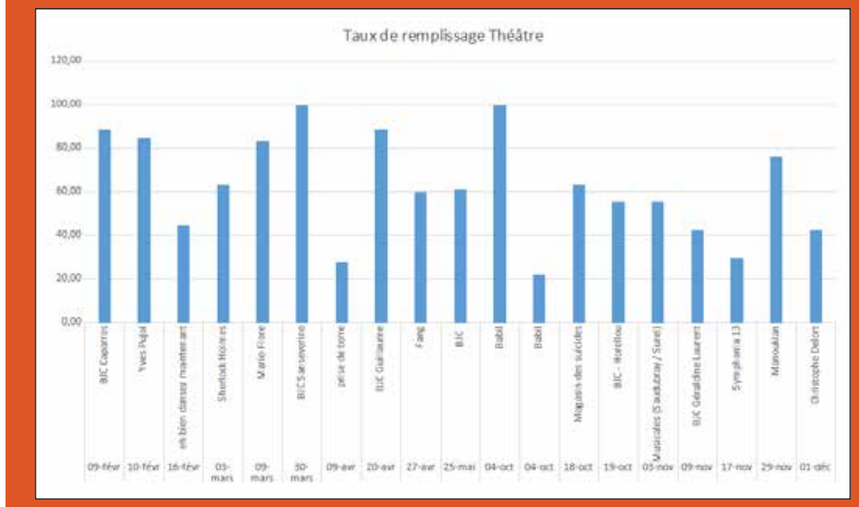

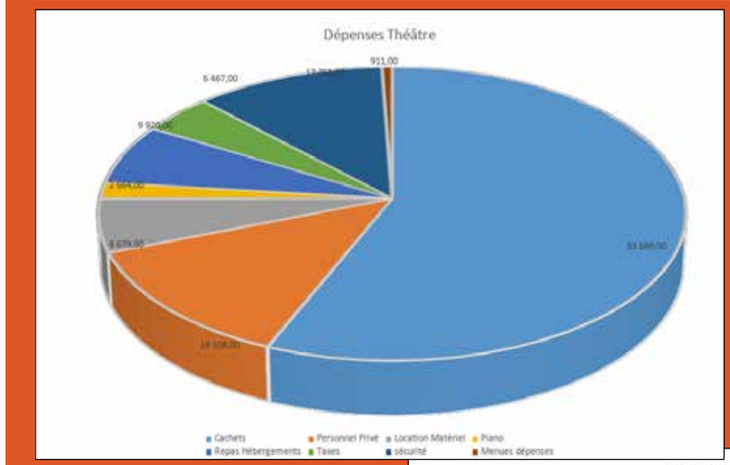

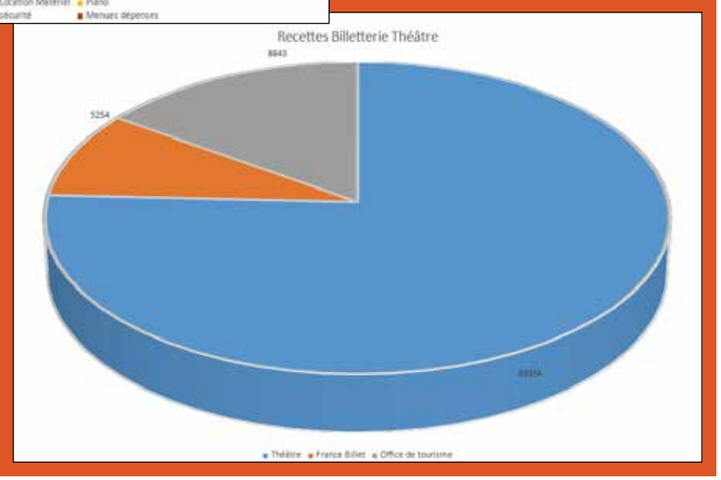

GALERIE RAVAISOU

Depuis 2017, la Galerie Ravaisou s'est affirmée comme un lieu de diffusion important en matière d'art contemporain dans le paysage culturel régional. En effet, la commune a construit une programmation ambitieuse dont l'objectif est de rendre accessible ces créations au plus grand nombre. Afin de sensibiliser au mieux chaque public, de nombreuses actions de médiations sont organisées avec tous les établissements scolaires et périscolaires de la commune.

A noter le succès des expositions monumentales sur le quai de Gaulle avec les artistes Benoît de Souza et Hervé Nys.

Nous avons pu présenter cette année le travail du peintre-sculpteur Alex'anian, de l'artiste Grégory Berben ou encore les photographies de Sylvain Heraud.

SPORTS

GYMNASE MUNICIPAL

Un gymnase totalement rénové pour un investissement de plus de 150 000€.
- Installation d'un bardage bois intérieur apportant à la fois une meilleure isolation phonique et un aspect esthétique, moderne et chaleureux.
- Un nouvel affichage électronique des scores.
- La remise en peinture du hall d'entrée, des gradins et des rambardes
- La réfection des sols dans les vestiaires et sanitaires avec un nouveau sol souple pour plus de confort et de sécurité pour tous les utilisateurs.
- Un nouveau système de contrôle d'accès par badges pour garantir la sécurité des biens et des personnes
- Des espaces de stockage rationnalisés et clarifiés avec la création en régie d'un local fermé, dédié au matériel du Plan Communal de Sauvegarde
- Une rénovation complète de l'armoire électrique pour bénéficier d'une installation moderne et plus sécurisée.

JEUX OLYMPIQUES 2024

Obtention du label "Terre de jeux 2024" pour les JO 24
Organisation d'une journée olympique ouverte à tous.
Organisation de la semaine du sport olympique et paralympique avec toutes les écoles bandolaises.

Evenements :
Accompagnement des événements sportifs de la ville tels que le Téléthon, la Bandol Classic, la compétition de surf pro/am, et des diverses manifestations mises en place par les associations, notamment l'organisation du premier tournoi international de padel par le tennis club de Bandol !

LES PERSPECTIVES

ANIMATIONS

- Pérennisation de la manifestation « Terrasses en live » en été et du festival « Bandol Circus » à la Toussaint
- Développement du marché de Noël et des animations de fin d'année

THEATRE JULES VERNE

Volonté d'étoffer davantage la programmation et notamment les actions d'éducation artistique et culturelle, avec l'aide de partenaires institutionnels (Département, Région, réseaux professionnels comme le Cercle du midi…). Pérenniser le rendez-vous Bandol Jazz Club pour fidéliser le public. Développer la communication ciblée par les newsletters.
Développer l'offre d'abonnement sur une saison complète 2025-2026.

GALERIE RAVAISOU

Pérenniser les actions de médiations actuelles. Développer de nouveaux publics, notamment en partenariats avec le CCAS. Développer la visibilité et la fréquentation de la galerie, notamment grâce à de nouveaux supports de communication.

SPORTS

Construction d'un nouveau stade et d'une salle polyvalente.
Création d'un équipement dédié à la pratique du fitness en extérieur, dans le parc du Canet.

PRESENTATION

La médiathèque Alfred Kastler a fêté ses 1 an !
Inaugurée le 23 juin 2023, après des travaux de réaménagement, elle offre aujourd'hui un espace convivial, lumineux et chaleureux, en plein centre-ville.
L'établissement fonctionne actuellement grâce à 9 agents.

LES FAITS MARQUANTS

En 2024 la médiathèque a ouvert 260 jours dans l'année
Nous avons fait 32991 prêts et nous avons reçu 54299 visites.

ACTIVITÉS ADULTES :

Pour les animations :
Adultes / 85 animations pour 1458 personnes

ACTIVITÉS MULTIMÉDIA :

Recette 2024 multimédia : 2708 euros
Fréquentation : 4708 personnes
Fréquentation VR + gaming : 1290 personnes

ACTIVITÉS JEUNESSE :

Jeunesse animations adhérents : 82 animations pour 1066 personnes
Jeunesse réception des scolaires pour le prêt d'ouvrages et les animations : 136 classes pour 2819 éléves
Jeunesse réception du multi-accueil et crèche. 29 séances pour 296 enfants

LES PERSPECTIVES

La médiathèque de Bandol doit envisager son évolution afin de maintenir et de développer son attractivité auprès de la population et sur le territoire.
Nous disposons d'atouts indéniables comme notre Espace jeunesse avec une nouvelle implication auprès des publics scolaires, ainsi que la micro-folie, des collections variées et régulièrement renouvelées et un programme d'animations très riche.
La finalisation de notre restructuration nous a permis d'intégrer le public "Adolescent " dans l'espace proche du multimédia et dans la micro-folie avec de l'animation « gaming »
Nous espérons pour 2025 recevoir le collège pour des ateliers variés.

CHIFFRES CLÉS

SYNTHESE DE L'ENQUETE 2024 / 152 REPONSES

AGE
les personnes ayant répondu ont à plus de la moitié entre 60 et 74 ans.
72 % de bandol
87 % adhérents
L'enquête n'a pas touché le public convoité à savoir les 35/60 ans et les non adhérents.

UTILISATION
85 % utilise la média pour les livres
38 % pour les dvd
22 % pour consulter la presse
16 % pour les photocopies, impressions
A noter seulement 1,3 % empruntent les cd lus

FREQUENCE
39 % fréquente la média plusieurs fois/mois
Le site de la média pour plus de la moitié n'est pas consulté.

SATISFACTION RÉAMÉNAGEMENT
62 % sont très satisfait particulièrement pour les modalités de prêt et pour l'aide des agents.
70 % considère le lieu calme – convivial-chaleureux.

LES NOUVEAUX ESPACES DE LECTURE
56 % très satisfait
37 % satisfait

LES NOUVEAUX ESPACES DE TRAVAIL
46 % très satisfait
42 % satisfait

L'ESPACE MULTIMÉDIA
53 % très satisfait
37 % satisfait

L'ESPACE JEUNESSE
62 % très satisfait
31 % satisfait

ANIMATIONS PROPOSÉES
46 % très satisfait

MISSIONS

L'école municipale de musique de Bandol a pour objectif de mettre à la disposition du public un outil d'apprentissage, d'échange et de rencontre autour de la musique. Elle garantit un enseignement sérieux de la musique en gardant son aspect ludique et la notion de loisir, ce qui est généralement recherché dans les écoles de musique municipales.
Elle propose des cours d'instruments, de formation musicale (solfège), d'éveil musical pour les plus petits, des ateliers de musiques actuelles ainsi qu'une chorale adultes et une chorale enfant.
Les cours sont dispensés par des professeurs diplômés, compétents et passionnés par le désir de transmettre et d'échanger autour de la musique. Elle propose également des concerts, auditions publiques et interventions musicales en maisons de retraite où participent les élèves et leurs professeurs durant l'année scolaire.

L'école de musique est administrée par la ville de Bandol et dépend du service Animation Culture Communication. Un agent est en charge de la gestion administrative de l'école et une autre de son budget.

LES PERSPECTIVES

L'école municipale de musique de Bandol est une école dynamique emmenée par une équipe pédagogique compétente et motivée. Les élèves sont accueillis dans un esprit de convivialité mais aussi de sérieux et de travail sans lesquels on ne peut progresser.
Elle doit être un lieu culturel important sur la commune de Bandol.

Les effectifs de l'école de musique sont constants par rapport à l'année dernière.
On peut noter toutefois une augmentation des effectifs féminins (62,5%) et une baisse du pourcentage des élèves adultes (44,3%), mais cela doit être atténué par la prise en compte cette année des élèves d'éveil musical.
Légère augmentation des élèves extérieurs à Bandol et toujours 14 fratries inscrites dans notre école.

CHIFFRES CLÉS

Il y a actuellement 158 élèves inscrits à l'école de musique

	2024/25	2023/24	2022/23	2021/22	2020/21	2019/20	2018/19
piano	45	44	52	59	56	50	52
guitare	24	25	29	25	31	23	27
batterie	32	28	27	17	14	20	21
Mus actu-elles	15	15	18	16	13	19	15
trompette	11	11	12	10	10	13	11
clarinette	13	14	11	9	10	10	11
flûte	4	3	4	1	3	7	5
saxophone	16	11	18	5	5	6	3
violon	12	14	11	6	5	5	4
Éveil musical	34	19	20	23	7	15	

63 % des élèves habitent la commune de Bandol
44,3 % des élèves sont adultes (+ 18 ans)
62,5 % de filles (en nette augmentation par rapport à l'année dernière)
14 fratries de 2 enfants

Le projet commun entre l'école primaire et notre école de musique qui était d'organiser une grande chorale avec les enfants du primaire accompagnée par les professeurs de musique a été concrétisé le 21 juin 2024. Un très grand succès et une belle après-midi dans la cour de l'école Octave Maurel.
Cette manifestation va être reconduite le 20 juin prochain.

DIRECTION DES TEMPS DE L'ENFANT

MISSIONS

Véritable porte d'entrée des familles, le service éducation est devenu l'espace famille en septembre 2023. Ce guichet unique permet une simplification des démarches d'inscription et de réservation de toutes les activités en lien avec l'accueil des enfants, des tout-petits aux adolescents. Depuis lors, une facture mensuelle unique centralise toutes les activités des enfants. Cette évolution a également été l'occasion du déploiement des démarches dématérialisées. Ainsi chaque parent gère via son espace personnel ses inscriptions, ses réservations, ses paiements,…

En plus de ses missions en lien avec le public, l'équipe administrative gère les inscriptions scolaires mais également le suivi des budgets des écoles avec notamment la réservation des créneaux piscine ou voile, les commandes de fournitures scolaires, la veille sur le suivi technique des écoles en lien avec les services techniques, l'organisation des missions des ATSEM, …

Dans les deux écoles maternelles, le choix est fait d'une ATSEM par classe et un agent polyvalent par école afin de garantir un cadre de fonctionnement qualitatif.

CHIFFRES CLÉS

- 540 élèves scolarisés
- 7251 factures éditées pour un montant de 536 500 € de recettes

LES MISSIONS

La municipalité accorde une importance toute particulière à la qualité des repas servis au restaurant scolaire. Ces derniers sont confectionnés sur place, à la cuisine centrale, par l'équipe de production. Les menus élaborés par l'équipe de la restauration sont ensuite validés par une diététicienne partenaire.

Le service est labellisé Ecocert depuis 2019. Cette certification valorise le choix de produits alimentaires bio ou locaux, issus de filières courtes ainsi que les appellations d'origine contrôlée ou protégées.

Une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire est engagée auprès des enfants afin de les responsabiliser. Pour des questions de bonne gestion, un système de réservation préalable est mis en place pour les familles.

En 2024, bien que soit constatée une augmentation du coût des matières premières allant de + 2.7 % à + 3.9 % selon la nature des produits, les élus font le choix de maintenir le niveau de qualité des denrées alimentaires. Le budget alloué a donc dû être réévalué à la hausse.

LES FAITS MARQUANTS

L'acquisition de tables de tri a permis d'affiner les quantités jetées et d'identifier les menus gaspillés. Après un passage dans les classes pour sensibiliser les enfants sur le gaspillage, une action volontaire a vu le jour en créant des ambassadeurs du tri et de l'anti-piratage. Ces enfants volontaires parcourent le réfectoire au moment du repas en récoltant l'avis de leurs camarades. Cette démarche vient directement interagir sur les futurs repas. Une étude sera établie en fin d'année scolaire pour définir la ou les stratégies pour la lutte contre le gaspillage alimentaire, mesure imposée par la loi Egalim et obligatoire sur le suivi de l'éco certification.

Le personnel présent sur le service des repas participe toujours à une sensibilisation sur le gaspillage.

CHIFFRES CLÉS

2024 : 32 % de bio (29% en 2023)

550 repas/jour

15 agents

MISSIONS

Le service Bandol Jeunes accueille les enfants dès leur entrée en CM2.
Tout au long de l'année en périscolaire (y compris les mercredis), l'équipe d'animation composée de 5 animateurs permanents accueille les jeunes au « Carré Jeunes ».
Proche du collège et attenant au gymnase municipal c'est une structure moderne, éclairée par de larges baies vitrées d'une surface de 80 m2. Avec sa proximité immédiate du collège et des infrastructures sportives et culturelles, cet espace offre une capacité de 30 places pour les 10 / 14 ans.
Le Carré jeunes a pour mission d'accueillir les CM2 et collégiens tous les jours après les cours ainsi que tous les mercredis. Des activités sportives, manuelles, culturelles et de loisirs y sont proposés ainsi que de l'aide aux devoirs une fois par semaine.

Pendant les vacances, les enfants sont accueillis à l'espace Caroline Croso pour les plus jeunes (CM2 et 6ème) et à Buffon pour les plus âgés (dès la 5ème).

L'espace Caroline Croso est une structure de 250 m2, située sur la plage à droite de la Société nautique. Il s'agit d'un loft permettant aux jeunes de pratiquer une multitude d'activités et pouvant accueillir jusqu'à 60 enfants par jour l'été.

Le centre de Buffon est une structure d'environ 70 m2 créée en 2021 qui surplombe un city parc (terrain de tennis, de basket, de volley et de foot).

LES FAITS MARQUANTS

- Séjour en février en Allemagne pour le jumelage avec la ville de Werh
- Séjour de 3 jours en Italie au parc d'attractions Gardaland en avril
- Séjour dans le Verdon pendant 2 jours
- Création du Koh lanta en inter centres (15 jeunes bandolais /15 jeunes de la Cadière)
- Fête du jumelage (accueil de 5 jeunes allemands, suisses et italiens) en juillet
- Soirée Halloween
- Projet inter centre avec la structure de Buffon
- Projet pause méridienne : légo master et karaoké/chant
- Propositions d'activités sportives le midi au collège
- Participation aux journées thématiques de l'UNICEF
- Collecte annuelle des boxes de Noël
- Mise en vente de chocolat chaud, au profit du téléthon
- Continuité et finalité du premier mandat du CD
- Lancement du nouveau mandat du CD
- Participation aux soirées DEJS
- Projet avec la police municipale : self défense
- Participation aux jeux olympiques du collège
- Participation à la collecte de déchets pour la journée de l'environnement

<u>Le conseil de jeunes</u>
Dispositif lancé en 2022, il a connu en 2024 la fin du premier mandat des jeunes élus et le renouvellement pour un second mandat.
En avril, ce sont 14 jeunes qui partaient pour un séjour de 3 jours à Paris avec au programme découverte de la capitale, visite guidée de l'assemblée nationale, … Ce séjour a été possible grâce à de l'auto financement. En effet, tout au long de leur mandat, ils ont mené des actions afin de collecter des fonds. Ce projet est venu conclure leur mandat de deux ans riche en projet : sensibilisation à la pollution via des clips vidéo, peinture de plaques d'égout ' « la mer commence ici », dictée intergénérationnelle, participation aux commémorations, ….
Pour le mandat 2024/2026, 23 jeunes élus scolarisés à Bandol (CM1 5ème) se réunissent 1 fois par mois le mercredi afin de définir les projets qui leur tiennent à cœur.

LES PERSPECTIVES

- Continuer les soirées famille sur des thématiques répondant aux problématiques de cette tranche d'âge
- Mettre en place du nouveau séjour, et bivouac pour les différentes tranches d'âge
- Séjour jumelage
- Préparation d'un séjour par les jeunes de Buffon
- Réaliser un mini séjour pour les cm2/6ème cet été
- Mettre en place des tournois sportifs
- Réaliser un projet "court métrage"

MISSIONS

La crèche familiale est agréée pour l'accueil de 29 enfants et comprend un réseau d'assistantes maternelles qui accueillent à leur domicile de 2 à 4 enfants âgés de 2 mois à 4 ans.
La crèche familiale a pour mission d'accueillir dans les meilleures conditions de sécurité et d'épanouissement les enfants dont les parents souhaitent privilégier un mode de garde familial (chez une assistante maternelle) ainsi qu'une socialisation progressive au sein d'une petite collectivité. Les assistantes maternelles de la crèche familiale, au nombre de 6, s'occupent personnellement des enfants qui leurs sont confiés, et sont aidés dans leur fonction par l'équipe de la crèche (une directrice puéricultrice et une auxiliaire de puériculture), ainsi que le concours du médecin pédiatre de l'établissement, pour tout ce qui relève du suivi médical, psychologique et éducatif des enfants.
Chaque semaine, les enfants accompagnés de leur assistante maternelle viennent participer à des activités au sein de la crèche.
L'inscription en liste d'attente est ouverte en priorité aux enfants dont les parents justifient d'un domicile sur la commune.
Chaque année, entre 10 et 15 places se libèrent, avec le départ des enfants pour l'école maternelle.
L'attribution des places s'effectue en fonction de l'antériorité de la demande, mais également en prenant en compte d'autres paramètres qui ont leurs importances tels que l'âge des enfants pouvant être accueillis chez l'assistante maternelle et les horaires souhaités.
En 2024, pour un agrément de 29 places, seules 22 places sont pourvues avec une place bloquée pour les remplacements.
La crèche familiale a la possibilité de recruter deux assistantes maternelles pour compléter son effectif mais pour le moment, le recrutement reste infructueux.
En plus de la crèche familiale, les familles ont la possibilité d'opter pour un accueil chez une assistante maternelle libérale. En 2024, elles sont au nombre de 7 sur Bandol (chiffre en baisse depuis 2021) et proposent une offre d'accueil de 24 places.

LES FAITS MARQUANTS

• Spectacle de fin d'année,
• Exposition des créations des enfants pour le 35ème anniversaire de la Convention des droits de l'enfant en lien avec l'UNICEF,
• Participation au concours des crèches provençales et attribution du 3ème prix pour les crèches d'inspiration libre. Le chèque d'un montant de 75 € a été offert à l'association N'JI qui œuvre pour les enfants hospitalisés.
• Participation au Téléthon avec la fabrication de petits sablés par les enfants,
• Préparation de la lettre au Père Noël, pour la venue du lutin,
• Spectacle de Noël réalisé en commun avec le multi-accueil,
• Spectacle de fin d'année
• Sorties à la médiathèque 2 fois par mois
• 4 demie- journées APP (analyse de la pratique professionnelle) pour l'ensemble de la crèche
• 2 demie- journées d'évaluation RPS (risques psycho-sociaux)

LES PERSPECTIVES

Sur un agrément de 29 places, la crèche ne dispose que de 22 places dont 1 réservée aux dépannages. Le recrutement de 2 assistantes maternelles est souhaité. Les assistantes maternelles libérales contactées en 2022 ne souhaitent pas pour le moment rejoindre la crèche familiale. Si le travail réalisé avec la structure présente un intérêt pour elles, la rémunération horaire ainsi que l'amplitude de travail possible (10h00 de travail possible entre 7h30 et 18h30) sont un frein.

CHIFFRES CLÉS

49 familles ont bénéficié du service en 2024

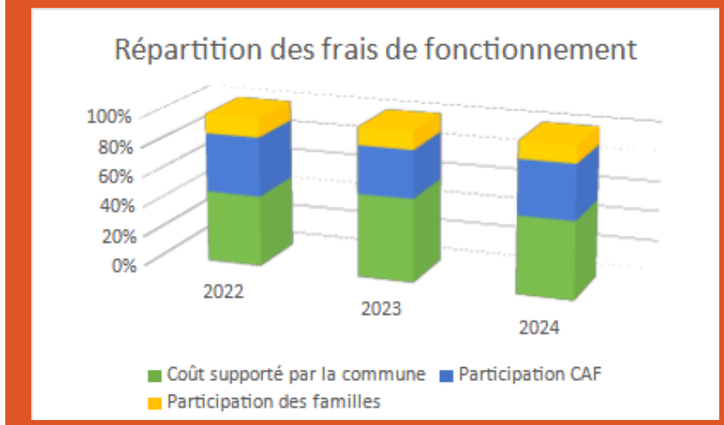

MISSIONS

Le Multi-accueil de Bandol est une structure collective qui est ouverte de 08H00 à 18H00 du lundi au vendredi.
Il accueille des enfants âgés de 18 mois à 3 ans. Il a une capacité d'accueil modulable de : 18 enfants le matin entre 08h et 09h30 de 28 enfants entre 09h30 et 12h30, de 23 enfants entre 12h30 à 16h30 et de 15 entre 16h30 et 18h.
Les missions sont de veiller à la santé, la sécurité, le bien-être et le développement des enfants accueillis, mais aussi l'accompagnement des familles.
Le Multi-accueil doit donc répondre aux besoins des parents en terme de garde, qu'elle soit occasionnelle ou régulière et sans obligation de travail. Ils doivent pouvoir concilier vie professionnelle et vie familiale. L'établissement doit permettre l'accueil d'urgence et travaille en partenariat avec la PMI mais aussi en réseau avec d'autres professionnels. Le Multi-accueil doit permettre l'inclusion des enfants en situation de handicap ou atteints de maladies chroniques et leur fournir un accueil individualisé. L'accueil des familles est individualisé pour répondre à leurs besoins spécifiques et celui de leur enfant tout en créant la confiance nécessaire pour cheminer en toute sérénité.
La mission d'éducation permet à l'enfant de devenir autonome dans un environnement sécurisé. Une organisation pédagogique spécifique et un environnement adapté sont proposés afin de faciliter les expériences qui permettent d'expérimenter, de partager et de faire des choix.

LES FAITS MARQUANTS

• Carnaval des enfants
• Sorties à la médiathèque
• Kermesse « La forêt enchantée » le vendredi 28 juin 2024
• Réalisation de livrets souvenirs pour chaque enfant
• Mise en place d'ateliers parents /enfants
• Ateliers parents/enfants pour le Téléthon
• Lutin de Noël le lundi 2 décembre
• Spectacle de Noël pour les petits à la salle Pagnol avec la compagnie Popatex le mercredi 4 décembre
• Réalisation de petits films sur la vie des enfants au sein du multi-accueil et destiné aux parents. Travail autour de la nature et travail autour de l'autonomie au moment des repas.

LES PERSPECTIVES

• Réadaptation des pratiques en fonction du projet d'établissement
• Proposer des réponses adaptées aux émotions et développer la vigilance.
• Accompagner l'enfant dans la communication avec les autres.
• Repenser l'utilisation des locaux et notamment de l'espace de sommeil des enfants
• Aménager un espace d'accueil pour les parents en application avec le référentiel bâtimentaire

MISSIONS

L'équipe d'animation accueille les enfants de 3 à 10 ans tous les jours avant et après l'école, les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Les missions sont les suivantes :
• Concevoir, organiser et animer les loisirs éducatifs pour les enfants de 3 à 10 ans
• Répondre aux besoins de garde des parents
• Eveil culturel des enfants
• Donner du sens et transmettre les valeurs citoyennes induites par le projet éducatif territorial

LES FAITS MARQUANTS

Participation au plan d'actions annuel mis en place dans le cadre du réseau Ville Amie des enfants de l'UNICEF (journée de la paix, anniversaire de la convention internationale des droits des enfants, semaine de l'environnement, implication dans le Conseil Des Jeunes…)
Participation au projet Terre de jeux mis en place par la commune en lien avec le comité olympique et sportif français dans le cadre des JO de Paris 2024 (journée sport à Buffon avec les structures jeunesse de la ville, participation à la semaine olympique en partenariat l'école primaire Octave Maurel et le service des sports
Soirées familles (guinguette des familles et école buissonnière) dans le cadre des actions communes de la DEJS.
Développement du partenariat avec le foyer des acacias au travers d'un projet intergénérationnel basé sur le partage d'activités adaptées.
Continuité du projet centre a'ère sur le développement durable (intégration de pratiques durables dans les activités) avec obtention du label « centre écohérent » pour la 13ème année consécutive et victoire au concours de création de logos organisé par les Francas du Var , participation à la semaine de l'environnement en lien avec le service animation, visite du musée d'histoires naturelles de Toulon.
Mise en place des « ambassadeurs du tri » en partenariat avec la restauration scolaire.
Projet « découvre un métier » avec le groupe des plus grands (pompiers, police municipale, SNSM…)
Projet « agis pour tes droits » en lien avec les Francas du Var et les centres aérés varois, cette la défense de la condition enfantine au travers d'activités sur la différence notamment et de temps de formations.
Exemples de la place de l'enfant :
Les enfants sont acteurs de leur temps de loisirs, mise en place d'outils tels que les conseils d'enfants, forums, boîtes à idées, les bilans « smiley » en fin d'activité. Des enfants porte-parole de leur groupe participent aux réunions bilans d'animateurs aux vacances sous l'appellation des « petits rapporteurs ».
De plus, avec le développement (2ème mandat) du conseil des jeunes, la place de l'enfant dans la commune prend une dimension supérieure dans la possibilité d'avoir un accès aux instances dirigeantes et de pouvoir concrétiser des idées de projets.
Accueil d'été des petites et moyennes sections durant le mois de juillet à l'école Octave Maurel à la place de Bois Maurin avec mise en place d'un temps d'échanges et de convivialité avec les familles lors du premier et dernier jour de fonctionnement.

LES PERSPECTIVES

• Ville amie des enfants
Plan d'actions annuel avec le prix littérature jeunesse, la semaine de l'environnement, UNIDAY, la journée de la paix, la journée du non harcèlement et la journée internationale des droits de l'enfant.
Lancement du 2ème mandat pour les enfants de CM1 à 5ème élus lors des élections de fin d'année.
• Soirées familles
Nouvelle participation aux soirées « école buissonnière » et « guinguette des familles »
Organisation de moments festifs durant l'été également (spectacles, nuitées…)
• Foyer Maurice Dujardin
Reprise du partenariat avec collaboration pour l'organisation d'une journée sport et d'un repas partagé dans le parc du Canet, invitation au village découverte du foyer et activités communes.
• Intergénérationnel
Développement de projets dans le cadre de l'inter génération avec les résidents du Foyer des acacias (partage de temps de vie, invitations mutuelles sur des activités ou manifestations) mais également avec Aigue Marine sur un projet « histoire de vie)

• Partenariat avec la police municipale

Initiation au self-défense, sécurité routière, tournoi de foot… en collaboration avec l'équipe d'animation et la police municipale et mise en place d'exercices de sécurité sur les structures d'accueil du centre aéré (alerte intrusion, confinement…)

• Journée du non harcèlement

Point important avec la recrudescence des problèmes et des conséquences liés au harcèlement chez les plus jeunes, une semaine sera dédiée à une sensibilisation sur le sujet avec des ateliers, des forums…

La liste est non exhaustive car d'autres projets ou animations sont développés tout au long de l'année telle que la participation à la grande lessive, l'organisation d'un mini séjour… et toutes les activités quotidiennes entreprises en garderie périscolaire, pause méridienne, mercredis et vacances scolaires

CHIFFRES CLÉS

Fréquentation en périscolaire :

Entre 8 et 20 enfants accueillis chaque matin à l'école du Bois Maurin

Entre 20 et 40 enfants accueillis chaque matin à l'école Octave Maurel

Entre 25 et 40 enfants accueillis chaque soir à Bois Maurin

Entre 60 et 110 enfants accueillis chaque soir au parc du Canet

120 enfants accueillis les mercredis au parc du Canet

Fréquentation pendant les vacances :

130 enfants environ par jour au centre aéré pendant les sessions des petites vacances scolaires pour

220 enfants différents accueillis sur l'ensemble des vacances.

160 enfants environ par jour accueillis pendant les mois d'été pour un total de 280 enfants différents

DIRECTION DU DEVELOPPEMENT URBAIN ET DURABLE

La DDUD intervient dans la définition et la mise en œuvre des orientations stratégiques en matière d'urbanisme, d'aménagement et de développement durable de la ville. Elle pilote la planification urbaine et spatiale, coordonne et supervise les projets urbains et les opérations d'envergure à l'échelle de la commune.

La direction comporte 4 services : l'Urbanisme, la Prévention, Sécurité et Accessibilité, la Fiscalité directe locale, la Régie des Parkings, auxquels s'ajoutent les compétences d'une chargée d'opérations en aménagement et en construction pour le suivi des projets structurants d'aménagement et de construction.

MISSIONS

- Planification urbaine (SCOT, PLU, PLH…)
- Droit des sols : réception et conseils au public, instruction des diverses autorisations des sols (déclaration préalable, permis de construire, de démolir), contrôle des constructions en cours dès réception des Déclarations d'ouverture de chantier, constat des infractions et visites nécessaires à la délivrance des certificats de conformité, arrêts interruptifs de travaux, suivi des contentieux
- Affaires foncières : réception et gestion des Déclarations d'Intentions d'Aliéner, renseignements et certificats d'urbanisme nécessaires aux transactions immobilières, acquisitions foncières dans le cadre de la mise en œuvre des Emplacements Réservés inscrits dans le PLU
- Production de logements : suivi des opérations privées de production de logements, gestion des opérations de renouvellement urbain en partenariat avec l'EPF Provence Alpes Côte d'Azur : acquisitions amiables, par voie de préemption ou par déclaration d'utilité publique, montage opérationnel et cessions
- Opération de ravalement des façades en centre ancien avec l'appui de la Soliha

LES FAITS MARQUANTS

Urbanisme & Développement Durable

- Poursuite de la Révision du PLU :

- Arrêté municipal en date du 1er mars 2024 prescrivant l'enquête publique ;
- Enquête publique du PLU déroulée du lundi 25 mars au vendredi 26 avril 2024 ;
- Avis favorable du Commissaire Enquêteur assorti d'une réserve (attente élaboration du Schéma Directeur des Eaux Pluviales par la CASSB & prise en compte dans le projet de révision du PLU des risques liés au ruissellement) et de recommandations (suivant les préconisations faites des Personnes Publiques Associées, PPA) ;
- Engagement d'études hydrauliques dynamiques sur 3 secteurs sensibles, commandées par la CASSB sur demande de la commune : Les Mattes ; Pierreplane et Vallon des Orangers (études réalisées à la rentrée 2024 après levés topographiques complémentaires) ; Etudes suivies de l'élaboration d'une cartographie des risques de ruissellement et règlement associé ;
- Travaux de reprise du dossier de projet de révision du PLU afin de répondre aux recommandations des PPA ;
- Objectif : viser une approbation du projet de révision du PLU en mai 2025.

- Contrat de mixité sociale 2023-2025 :

- Signé le 20 mars 2024 (Préfecture / CASSB / Etablissement Public Foncier / Commune) ;
- Inventaire au 01/01/2022 de 398 logements sociaux, soit un déficit de 1086 Logements Sociaux, présentant une production moyenne d'environ 20 Logements sociaux/an depuis 2002 (inventaire de 539 logements sociaux au 01/01/2024) ;
- Engagements & objectifs : un objectif de 257 Logements Sociaux pour la période 2023-2025 ; une liste d'opérations ciblées visant la production de 193 LS ;
- Un état d'avancement à ce jour de 50 logements locatifs agréés sur la période triennale 2023-2025, soit 19.5% de l'objectif initial du contrat de mixité sociale (30 logements en Bail Réel Solidaire par Unicil – Opération Les Terrasses Blanches, à côté des Katikias ; 20 LLS par la CDC Habitat – Opération Saint Thomas, chemin de Saint Marc) ;

- Poursuite du partenariat avec l'Etablissement Public Foncier Provence Alpes Côte d'Azur sur les opérations de renouvellement urbain, notamment autour de l'ilot de la Poste et l'ilot Boileau.

- Les 3 opérations importantes de construction de logements en mixité sociale :

- « Le 115 » : 30 logements en cours de construction sur le boulevard de Marseille, dont 15 logements locatifs sociaux par l'opérateur SEGEPRIM (Bailleur : Unicil) ; Livraison attendue en décembre 2025 et mise en location début 2026.
- « L'Archipel » : 20 logements en cours de construction rue Danton, dont 12 logements locatifs sociaux par l'opérateur VALIMO (Bailleur : Unicil) ; Livraison attendue en juin 2025 et mise en location courant été 2025.
- « La résidence Saint Thomas » : 37 logements projetés Chemin de Saint Marc dont 20 logements locatifs sociaux par l'opérateur SCCV CDLC (Bailleur : CDC Habitat). PC délivré en juillet 2024.Travaux de dévoiement du réseau gaz & déplacement et modernisation de la station gaz entre février et septembre 2025 ; puis travaux de construction des logements.

Les grands projets d'aménagement et de construction :

Poursuite des études d'aménagement du Front de Mer :

- Choix d'un urbaniste conseil (équipe urbaniste/paysagiste) pour l'élaboration, après un diagnostic complet et des scénarii d'aménagement, d'un plan guide du Casino de Jeux à la Corniche Bonaparte, intégrant les travaux envisagés et menés par la Sogeba, Société d'Economie Mixte du port de Bandol (travaux de réaménagement entre autres, de la panne centrale et des quais ; travaux de construction du pôle Nautique).
- Lequel plan guide gère l'interface et le dialogue entre la ville et le port, le choix des matériaux et équipements composant les différents espaces publics. Ces études sont coordonnées par la DDUD, en concertation avec la direction technique de la Sogeba.

Le parc paysager Deferrari :

- Lancement de la consultation de la maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'un parc paysager en lieu et place du parc de stationnement gratuit.
- Choix d'un groupement Paysagiste/BE Ingénierie VRD/BE spécialisé en travaux sur front de mer).
- Démarrage des études.

Le projet de construction d'un parking en silo adossé au Casino de jeux :

- Avancement de l'étude de faisabilité et programmation.

Le nouveau stade de football, et la salle polyvalente, sur le site communal dit des Grands Ponts :

- Obtention du permis de démolir pour l'ancienne maison Neble le 05/03/2024 ; les travaux de démolition, après désamiantage, ont été réalisés courant novembre/décembre 2024 ;
- Obtention du permis de construire le 11/09/2024 (après étude cas par cas, et dispense d'étude d'impact notifiée par le Préfet ; dépôt d'un dossier Loi sur l'Eau) ;
- Lancement de la consultation des entreprises pour la réalisation des travaux d'aménagement et de construction en fin d'année 2024.

Le projet de construction d'un centre de santé :

- Après étude de faisabilité menée, choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre à l'été ;
- Etudes du projet dès la rentrée 2024 visant un dépôt de permis de construire début 2025 et un démarrage des travaux avant l'été 2025.

Travaux de réaménagement de l'entrée Est de la Ville :

- suivi des travaux commencés en septembre 2023, avec une livraison fin mai 2024, et une inauguration le 14 juin 2024 ;
- reconfiguration du boulevard de la Libération avec insertion d'une voie verte côté mer, première « brique » du plan vélo en cours d'élaboration, élargissement des trottoirs côté immeubles et réduction de la chaussée.

CHIFFRES CLÉS

L'accueil du public et des porteurs de projets :
352 rdv individualisés ont été réalisés par le service urbanisme durant l'année 2024, soit une moyenne de 30 rdv/mois : renseignements en vue de déposer une déclaration préalable de travaux, avis sur études de faisabilités avant dépôt d'un permis de construire…

Les autorisations d'urbanisme délivrées :
Déclarations préalables : 225 dossiers déposés (dont 182 favorables ; 30 défavorables ; 7 dossiers annulés ; 2 DP avec sursis à statuer ; 8 DP de division) ; 60 dossiers portent sur la mise en place de panneaux photovoltaïques en toiture ;

Permis de Construire : 81 dossiers déposés (dont 40 Permis de construire ; 2 permis de démolir ; 4 Permis de construire annulés) ;
Nombre de PC accordés (tous confondus) : 61 (dont 23 PC modificatifs ; 12 PC transférés) ;
Nombre de PC refusés (tous confondus) : 2

Les permis de construire déposés en 2024 se décomposent comme suit :
- 1 PC collectif de 37 logements en mixité sociale (site de GRTGaz, chemin de Saint Marc) ;
- 37 PC pour maisons individuelles ou en bande

Soit un global de 74 logements sur l'année 2024.

Les infractions au code de l'urbanisme :
5 Procès-verbaux d'infraction ont été dressés durant l'année 2024, avec l'aide de l'agent assermenté détaché de la Police Municipale.

Les Certificats d'urbanisme et Déclarations d'Intentions d'Aliéner traités :
Certificats d'urbanisme traités (simple et opérationnel) : 441 (contre 455 en 2023)
Nombre de DIA réceptionnées : 320 (contre 279 en 2023)

Evolution des droits de mutation :
Les droits de mutation de l'année 2024 s'élèvent à 2 029 906.00 € contre 1.76 M€ en 2023, 2.65 M€ en 2021 et 2022, et 2 M€ en 2020.

Les Certificats d'urbanisme et Déclarations d'Intentions d'Aliéner traités :
Certificats d'urbanisme traités (simple et opérationnel) : 455 (contre 562 en 2022) ;
Nombre de DIA réceptionnées : 276 (contre 393 en 2022)

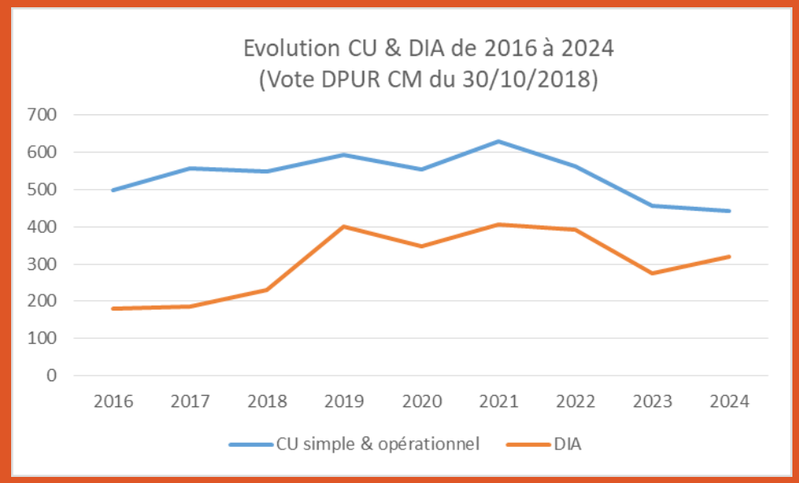

Opérations de ravalement de façades en centre ancien :
Ainsi, depuis le démarrage de cette opération, 55 ravalements ont pu faire l'objet d'une étude technique et 25 dossiers ont pu être présentés en conseil municipal pour octroi de subventions (en moyenne 18.8 % d'aide sur les travaux éligibles) :

	architecturales réalisés par la SOLIHA	subvention communale	Montant des travaux éligibles à la subvention	Montant des subventions allouées
2020	10	0	0 €	0 €
2021	16	4	100 159,08 €	23 062,00 €
2022	14	13	298 275,27 €	53 807,00 €
2023	7	2	34 633,00 €	6 097,00 €
2024	8	6	197 846,00 €	35 949,00 €
Global 2020/2024	55	25	630 913,35 €	118 915,00 €

PERSPECTIVES

Côté Urbanisme

- Révision du PLU : études complémentaires menées fin 2024, assorties de cartes et règlements (risques ruissellement / risques feux de forêt) à entériner auprès des services de l'Etat en vue d'une approbation du projet de révision du PLU en mai 2025.

Côté Grands projets

• Finalisation du plan guide du front de mer avec l'urbaniste conseil ;
• Lancement du concours de maitrise d'œuvre pour la réalisation d'un parking en silo adossé au casino de jeux, visant le choix du Lauréat en aout 2025 ;
• Poursuite du projet de parc paysager Deferrari jusqu'au démarrage des travaux à la rentrée 2025 (livraison attendue en janvier 2026) ;
• Démarrage des travaux d'aménagement et de construction du stade aux Grands Ponts (Livraison attendue au mois de mai 2026) ;
• Finalisation des études du centre de santé, dépôt du permis de construire et démarrage des travaux avant l'été 2025.

MISSIONS

• Assurer la sécurité incendie dans les Etablissements recevant du Public (ERP) ; information et conseils auprès des maîtres d'ouvrage, des exploitants et des usagers ; conseil auprès des autorités investies de pouvoir de police
• Instruction des dossiers de demande de création, modification, aménagement des ERP ; coordination et suivi des commissions de sécurité et d'accessibilité ; conseils auprès des pétitionnaires ; examen des demandes de dérogation ; suivi des prescriptions
• Participation aux études et visites des commissions de sécurité ; analyse, animation des visites, rédaction de pré-rapport
• Suivi et contrôle des bâtiments communaux
• Suivi et gestion du budget du Comité Communal des Feux de Forêt (CCFF)
• Suivi et contrôle du parc des hydrants de la commune

CHIFFRES CLÉS

Les demandes d'autorisations de travaux :

• 7 demandes d'autorisation de travaux (contre 22 en 2023) ;
• 2 demandes de dérogation aux règles d'accessibilité (nombre identique à 2023) ;
• 6 Visites périodiques de sécurité dans les ERP de la commune. (publics/privés, contre 10 en 2023) ;
• 5 Commissions de sécurité en séances plénières dans les services de l'Etat (contre 11 en 2023) ;
• 3 Commissions d'accessibilité en séances plénières dans les services de l'Etat (contre 5 en 2023).

Les contrôles réglementaires réalisés par le Service sur le patrimoine bâti / non bâti communal :

- 92 contrôles d'installations électriques ;
- 21 contrôles d'équipements sportifs et d'aire de jeux ;
- 9 contrôles d'ascenseurs ;

MISSIONS

- Réception du public (renseignements sur le calcul des différentes taxes)
- Mise à jour des informations cadastrales et des changements d'adresse des propriétaires et locataires ; identification des constructions (attribution des numéros de voirie) et dénominations de voies ; vérification sélective des locaux
- Contrôle de l'état d'avancement des travaux relevant d'autorisations d'urbanisme (PC/DP)
- Traitement et exploitation de l'avis foncier du domaine privé de la commune
- Préparation de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Qu'est-ce que la Commission Communale des Impôts Directs ?
- Composée de 16 commissaires (8 titulaires, 8 suppléants), la CCID se réunie une fois par an à la demande des services fiscaux et sur convocation du Maire
- Son rôle : suit les changements affectant les propriétés bâties et non bâties, participe à la détermination des tarifs d'évaluation des propriétés non bâties, dresse la liste des locaux de référence pour déterminer la valeur locative des biens, formule un avis sur l'évaluation et la mise à jour annuelle des propriétés touchées par un changement d'affectation ou de consistance, informe l'administration

Pour mémoire, le mode de détermination des bases d'imposition fait intervenir, pour toutes taxes, la valeur locative cadastrale du local calculée à partir de sa réelle consistance (art. 324L à 324X de l'annexe III du CGI)

LES FAITS MARQUANTS

Maintien de l'ensemble des taux d'imposition :

- Taxe foncière : 33,83% (18,34% commune - 15,49% département)
- Taxe foncière non bâtie : 58,79%
- Taxe d'habitation : 11,94%
- Taux de majoration pour les résidences secondaires : 60% du montant de la cotisation communale (depuis 2022)

CHIFFRES CLÉS

Les sigles :
TH : Taxe d'Habitation / RP : Résidences Principales
RS : Résidences Secondaires / TF : Taxe Foncière
Sachant que la commune ne perçoit à compter de 2021 que la Taxe d'Habitation sur les Résidence Secondaires.

En 2024, les produits perçus par la commune sont les suivants :

- 11.5 M€ de Taxe Foncière sur propriétés bâties (dont 2.3 M€ de coefficient correcteur), soit 9.2 M€ perçus (contre 8.9 M€ en 2023) ;
- 2.97 M€ de Taxe d'habitation (hors habitation principale et hors logements vacants) contre 2.89 M€ en 2023) ;
- 1.63 M€ de Majoration de Taxe d'Habitation sur les Résidences secondaires (contre 1.57 M€ en 2023).

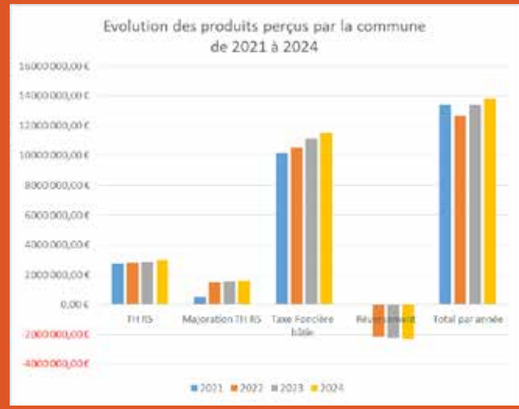

En partenariat avec la CASSB, les bases fiscales ont été optimisées et fiabilisées, avec validation du SDIF au dernier trimestre 2024. Ce travail a abouti à ajouter les éléments de confort existants (eau, électricité, wc, douche…), qui représenteront un gain estimé à 123 209 €.

Les contrôles réalisés par le service durant l'année 2024 :

- PC et DP : 350 dossiers ;
- Vérification sélective des locaux : 60 dossiers.

MISSIONS

Dotée de la seule autonomie financière, la régie des parkings, gère 1143 places de stationnement réparties sur 5 sites en ouvrages clos (3 parkings aériens et 2 parkings souterrains). Ses principales missions sont :

• Accueil du public (7jrs/7jrs, 24h/24h)
• Collecte des fonds et recettes (y compris collecte des horodateurs sur voirie pour le compte de la commune ; 140 places payantes sur voiries)
• Entretien et maintenance des équipements, préventive et corrective
• Remplacement des pièces défectueuses et consommables

LES FAITS MARQUANTS

• Pose de panneaux à caisson dynamique au rond-point des combattants d'Afrique et du quai Charles de Gaulle afin d'informer les automobilistes des places de stationnement disponibles sur les différents parcs ;
• Modification du règlement intérieur des parkings afin de tenir compte des évolutions des parcs de stationnement ;
• Actualisation de la tarification hivernale des 3 parkings du front de mer, Casino, Central et Stade afin de rattraper les pratiques tarifaires des communes littorales avoisinantes tout en conservant la gratuité des 3 premières heures.

CHIFFRES CLÉS

• 873 000 usagers (nombre d'entrées sur l'ensemble des parkings) ;
• 31 000 appels interphone ;
• 2 068 abonnements programmés (tous abonnements confondus : annuels, mensuels…).

Les recettes de 2024 d'un montant global de 2.1 M€ (hors horodateurs) sont supérieures à l'année 2023 qui fut impactée par l'application anticipée des tarifs hivernaux (3h gratuites) sur les parcs aériens du front de mer dès le mois de septembre pour compenser l'impact des travaux de réaménagement du boulevard de la Libération (entrée principale Est de la ville et du port).
Cette hausse a été toutefois limitée pour les mêmes raisons en appliquant les tarifs hivernaux au mois d'avril 2024.

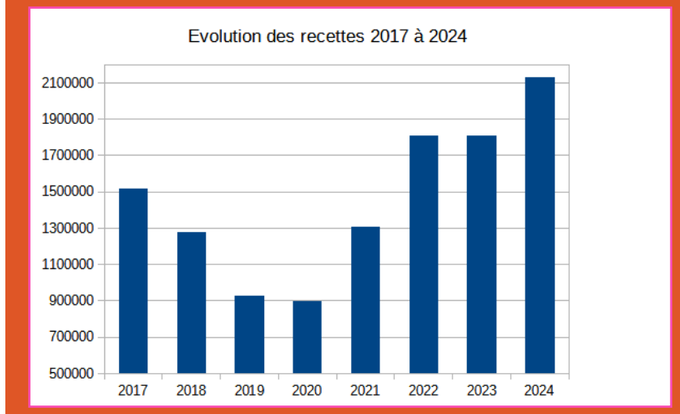

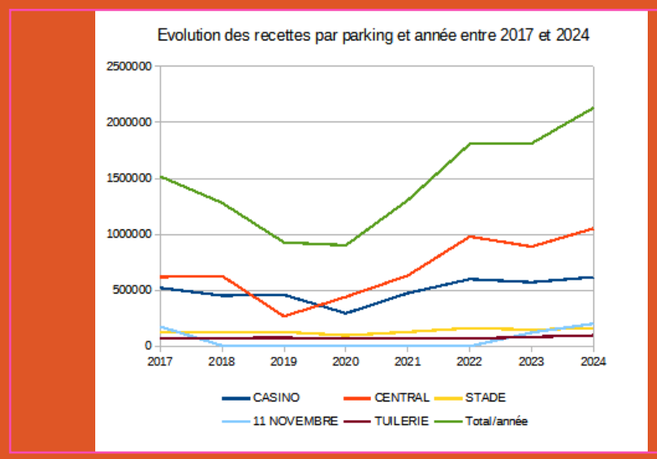

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

MISSIONS

Direction opérationnelle dotée de différents pôles qui constituent l'action opérationnelle des demandes de tous les services de la ville et de la municipalité.
Au sein de cette direction se trouvent les pôles suivants :

- Cadre de vie, (Espaces Verts, Littoral, Mer et Propreté Urbaine)
- Technique (Bâtiments, Voirie et Régie)

L'ensemble des agents techniques des pôles est, de manière permanente, chargé de l'entretien et de la maintenance, au sens large du terme, du patrimoine ainsi que de l'exécution des travaux neufs, mais aussi de réhabilitation et de restructuration.
En termes de missions d'études, de travaux et d'opérations, elles recouvrent aussi bien, l'évaluation des besoins (diagnostic) que l'élaboration des documents préparatoires (gestion comptable, devis, appels d'offres, suivis de chantier, contrôles des situations), pour :

Pôle Technique

- Voirie communale : l'entretien, la signalisation verticale, horizontale et le marquage au sol, le suivi des entreprises ponctuel, suivi des travaux réalisés par les entreprises, planification et programmation des travaux, l'entretien et les travaux du mobilier urbain, l'éclairage public et l'assainissement.
- Bâtiments communaux : l'entretien, la gestion et les travaux de tous les bâtiments communaux, suivi des projets de réhabilitation, de rénovation et de construction des bâtiments communaux.
- Régie : petits travaux de maintenance sur la voirie routière et sur le mobilier urbain, intervention d'urgence (maçonnerie, électricité, plomberie, peinture et menuiserie).

Pôle Cadre de Vie

- Espaces verts : optimisation du fleurissement de la commune, l'embellissement et la conservation du patrimoine de la ville à travers l'entretien et la mise en valeur des espaces verts publics.
- Littoral, Mer et Propreté urbaine : entretien des plages, audits et labellisations, analyses d'eau, re-profilage, propreté urbaine et nettoyage des locaux communaux.

Cette direction supervise la gestion du garage municipal qui a en charge la maintenance du parc automobile de la commune, un magasinier qui assure l'approvisionnement en fourniture de l'ensemble des services, un pôle comptabilité qui assure la gestion financière.
Une équipe de 4 agents d'astreinte qui assurent la continuité du service public en dehors des horaires hebdomadaires de la ville.
Les missions d'interventions sur le domaine public, découlent le plus fréquemment de réclamations d'administrés.

LES FAITS MARQUANTS

- Arrivée d'un directeur des services techniques
- Arrivée d'une assistante comptable au magasin
- Arrivée d'un contrôleur qualité en remplacement d'un départ en retraite
- Arrivée d'un agent polyvalent

CONSOMMATION D'EAU

Les restrictions ont réduit la consommation d'eau :
Volume (en m³) : 2022 - 50 440,00 ; 2023 - 22 841,00 ; 2024 - 36 982,00 (+54 %)
Montant (en €) : 2022 - 132 658,58 ; 2023 - 78 254,99 (-41,01 %) 112 823,00 € (+40%)

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le règlement de l'éclairage public en février 2023 a réduit la consommation d'électricité de 22 %. La baisse se poursuivra avec le remplacement par des LED :
Consommation (kWh) : 2022 - 811 140 ; 2023 - 631 083 (-22,20 %) ; 2024 - 562 651(-12%)
Montant (en €) : 2022 - 157 970,22 ; 2023 - 166 492,59 (+5,39 %) ; 2024 - 112 530 € (-32 %)

TRAVAUX PRINCIPAUX

BÂTIMENTS

- Règlement Octave Maurel/chaufferie
- Réhabilitation de la chaufferie école Octave Maurel
- Pompes doubles à débit variable école Octave Maurel
- Équipement de traitement d'eau pour le réseau du chauffage central école Octave Maurel
- Régulation pour la gestion des économies d'énergies au théâtre Jules Verne
- Mise en place d'une climatisation/chauffage école Octave Maurel

• Mise en place d'une climatisation/chauffage à double débit variable Maison Tholosan
• Réhabilitation du gymnase municipal avec l'habillage en bois du terrain de basket
• Réhabilitation des sanitaires centraux école Octave Maurel
• Création d'un cabinet médical rue Puits de Charron
• Réhabilitation de la toiture et des faux plafonds Halte garderie
• Mise en accessibilité (adap) de la structure SNB
• Réhabilitation technique des sanitaires de l'EPR
• Remplacement du poste haute tension situé à l'office du tourisme
• Mise en sécurité d'une partie des façades école maternelle Octave Maurel
• Aménagement de rideaux métalliques des structures Carré jeune et Pension Magali

VOIRIE
• Affaissement de chaussée et d'enrobé chemin d'Entrechaux
• Affaissement de chaussée et d'enrobé chemin rue Didier Daurat
• Réfection de la chaussée de la rue Didier Daurat
• Création de massifs et d'armoires électriques sur le quai Charles de Gaulle
• Pompe de relevage et béton désactivé Montée Voisin
• Enrobé et bordures de la rue Perrault
• Préparation fond de forme et enrochement chemin d'Entrechaux
• Rabotage plateau traversant rue Jean Loste
• Enrobé de la traverse Portalis
• Enrobé route de Marseille

ESPACES VERTS (Jardins, propreté et mer littoral)
• Création de murets en pierres et d'espaces verts rue Jean Loste
• Création d'un massif bd du Capelan et de Marseille
• Création d'une cour oasis école Bois Maurin
• Création d'îlots de fraîcheur rue Didier Daurat
• Création d'îlots de verdure Alsace et Equinoxe entrée de ville Ouest
• Mise en place de 30 pots en terre cuite sur l'ensemble de la commune
• Valorisation et sécurisation d'un tronçon du sentier du littoral rue du Languedoc contournant les tennis
• Aménagement du cimetière central suite à la pose de nouvelles tombes
• Mise en place de nichoirs à mésanges et de gîtes à écureuils
• Aménagement des espaces verts de l'entrée de ville

RÉGIE : (Peinture, voirie, maçonnerie, électricité, menuiserie et plomberie)
• Mise en place des illuminations de Noël
• Alimentation électrique de 12 chalets de Noël
• Remise en état des fontaines pour la mise en eau
• Aménagement d'une zone ombragée pour accueillir les enfants du centre aéré
• Mise en peinture des jardinières
• Mise en peinture de 30 barrières du Capelan et des escaliers de Renècros
• Réhabilitation du poste de secours de Renècros
• Signalisation verticale avec le recensement de 30 panneaux remplacés
• Remise en état du réfectoire au centre technique
• Création de places handicapées
• Maintenance et entretien des climatisations
• Raccordement électrique des chalets de Noël quai Charles de Gaulle
• Démontage de la pergola centre aéré pour l'implantation de 12 mûriers
• Fabrication et pose de la signalétique sur les nouvelles poubelles de tri sélectif
• Maintenance et entretien des studios et cuisine foyer des Acacias

PERSPECTIVES

En terme de travaux :
La création de jardinières enterrées le long de l'allée Jean Moulin jusqu'à la place des Libérateurs d'Africains pour éviter les sorties piétonnes et améliorer le cadre fleuri du centre-ville.
Mise en valeur des espaces verts par la création et l'aménagement paysager des sites suivants :

- Place Isidore Brun
- Puits de Charron
- Abords du rond-point d'Afrique du Nord
- Fontaine du bi-centenaire
- Rond-point de l'autoroute et Super U
- Bd de Lattre de Tassigny l'espace vert situé au pont des Maures
- Parc Bois Maurin

Sur le tronçon du sentier du littoral qui a été sécurisé en 2024, seront plantés des espèces endémiques pour la valorisation et le développement de la biodiversité et pour éviter l'érosion.
Démarrage des travaux d'aménagement des abords de la plage de Barry avenue Albert 1er avec la création d'îlots de fraîcheur.
Aménagement des murets longeant les plages du Casino et du Grand Vallat avec un habillage en enduit.

Dans la continuité des principales opérations, il sera réalisé en régie l'ensemble des travaux suivants :

- mise en eau des fontaines
- campagne de lutte contre les chenilles processionnaires
- retroussement du sable des plages du centre-ville
- mise en place de cendriers sur la commune
- mise en place des points d'informations en bois aux entrées de l'ensemble des plages
- campagne d'élagage des palmiers et des platanes
- mise en peinture de la Maison Tholosan/Galerie Ravaisou
- mise en place des illuminations de Noël

43 agents
Direction (1) / Responsables (6)
Espaces verts/Mer littoral/Propreté urbaine (11)
Voirie/Bâtiments (12)
Magasin (1)
Atelier Mécanique / Parc auto (2)
Administratif : secrétariat/standard/marchés - comptabilité : (4)
Économe de flux : (1)

8.290 611 K€ budget primitif ville
6.360 000 K€ en investissement
3.214 926 K€ en fonctionnement

Demandes d'interventions
1 011 émises par les services externes et les services techniques dont 997 clôturées

Comptabilité quotidienne
1 296 bons de commande
2 282 factures

Un mandatement à hauteur de 6,674 K€	
Investissement	: 6.036 837 K€
Fonctionnement	: 3.245 531 K€

LES MARCHÉS LANCÉS EN 2023

Voirie :

- Travaux d'entretien des voiries et des espaces publics
- Travaux de signalisation horizontale sur le domaine routier, parking et voies communales
- Réaménagement des circulations du chemin de la Garduère

Bâtiments :

- Réfection et rénovation thermique des toitures du groupe scolaire Octave Maurel
- Réhabilitation du kiosque à musique
- Réaménagement d'un local existant en maison médicale

Environnement :

- Remise en état des plages
- Création d'une cour Oasis à l'école Bois Maurin
- Aménagements des abords de la plage Albert 1er
- Prestations de nettoyage des bâtiments communaux et vitreries
- Prestations de nettoiement de la commune de Bandol

CHIFFRES CLÉS

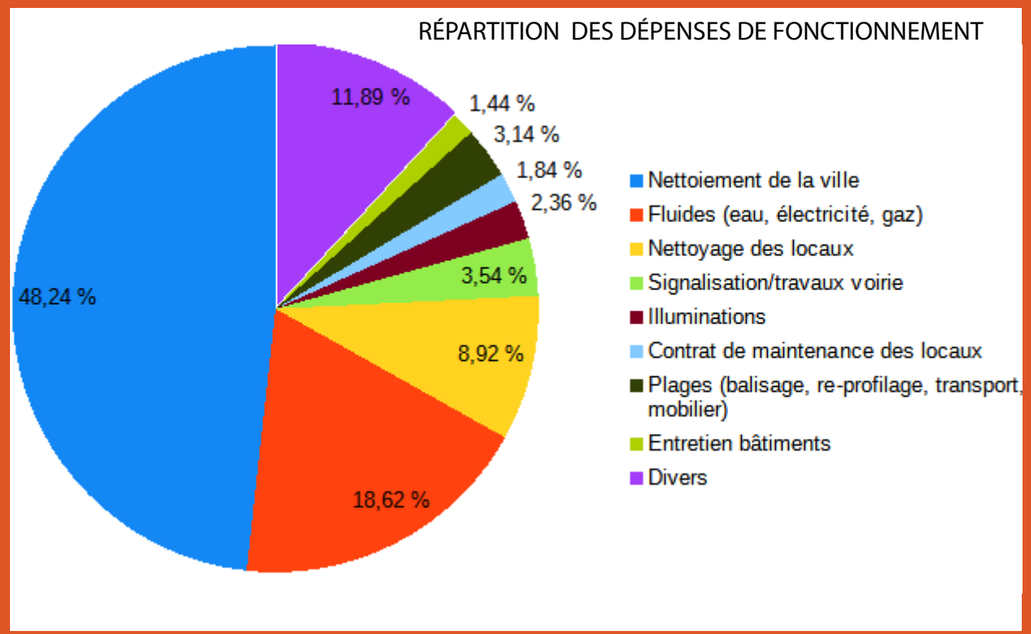

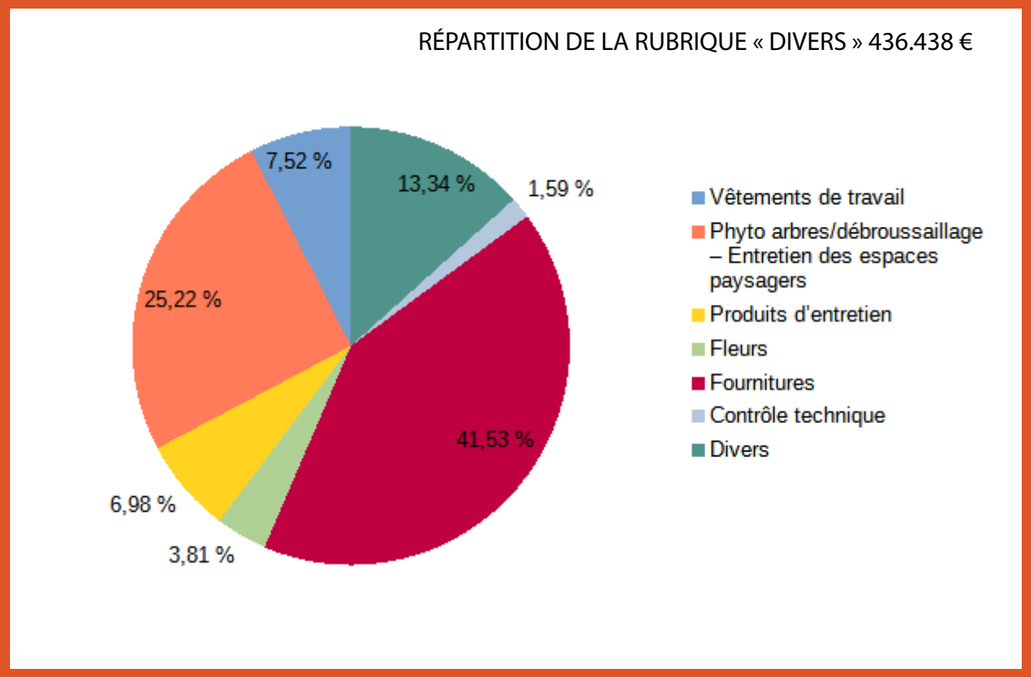

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

LES FAITS MARQUANTS

- Animation du réseau partenarial pour fluidifier les parcours, repérer les situations de rupture et améliorer la réponse à l'usager en partenariat avec l'U.T.S. de Bandol - Organisation du C.C.A.S. en 3 pôles, et nomination d'un responsable de l'accès aux droits
- Participation aux ateliers animés par la C.A.S.S.B., et signature de la Convention 2

intercommunale d'attribution (C.I.A.) et du Plan partenarial de gestion de la demande et d'information du demandeur (P.P.G.D.I.D.), adoption de la cotation pour les logements sociaux

PERSPECTIVES

- Adopter un nouveau règlement des aides facultatives et un plan d'actions ciblé suite aux orientations déterminées par le conseil d'administration
- Développer la communication permettant de faire mieux connaître les missions du C.C.A.S et favoriser l'accès aux droits des usagers

CHIFFRES CLÉS

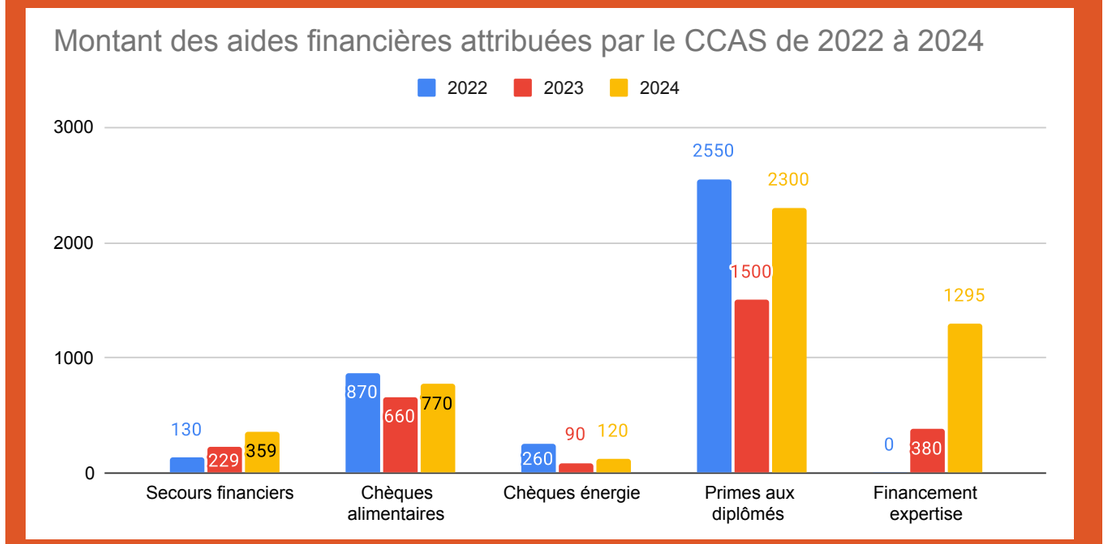

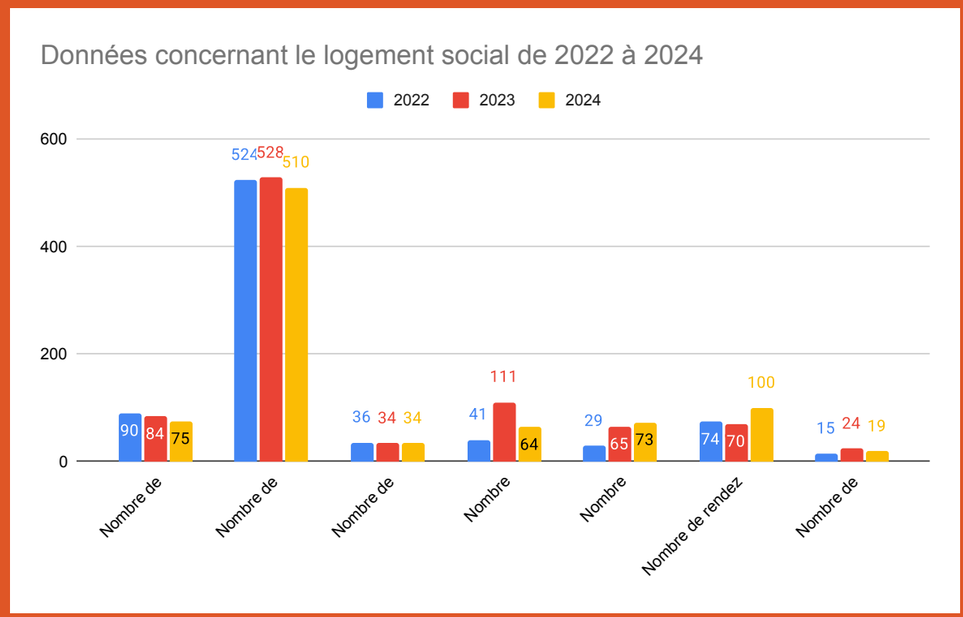

MISSIONS

La France services rassemble 12 organismes partenaires pour vous permettre de faire toutes vos démarches administratives en un seul lieu. Elle permet :
- Aide administrative pour l'accès et le maintien aux droits
- Aide à l'utilisation des outils numériques
- Accueil des permanences des partenaires (CEDIS – AMIAGE)
- Mise à jour régulière sur l'évolution de l'accès aux droits des différents partenaires (CAF, impôts, CPAM, CNAV, MSA, Pôle Emploi, Ministère de l'Intérieur, Ministère de la Justice, la Poste, la Banque de France)

LES FAITS MARQUANTS

- Départ en retraite de la responsable de service, et nomination d'un nouveau responsable d'accès aux droits
- Lauréate parmi les 52 France Services de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Lieux innovants, Lieux accueillants » parmi les 2700 France Services du territoire national pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour améliorer l'accueil de ses usagers, développer son offre de services, et rendre plus attractifs les locaux.

PERSPECTIVES

- Travaux de mise en sécurité et de mise en conformité réglementaire des locaux - Mise en place du comité de pilotage
- Intégration d'un nouveau partenaire, l'URSSAF

CHIFFRES CLÉS

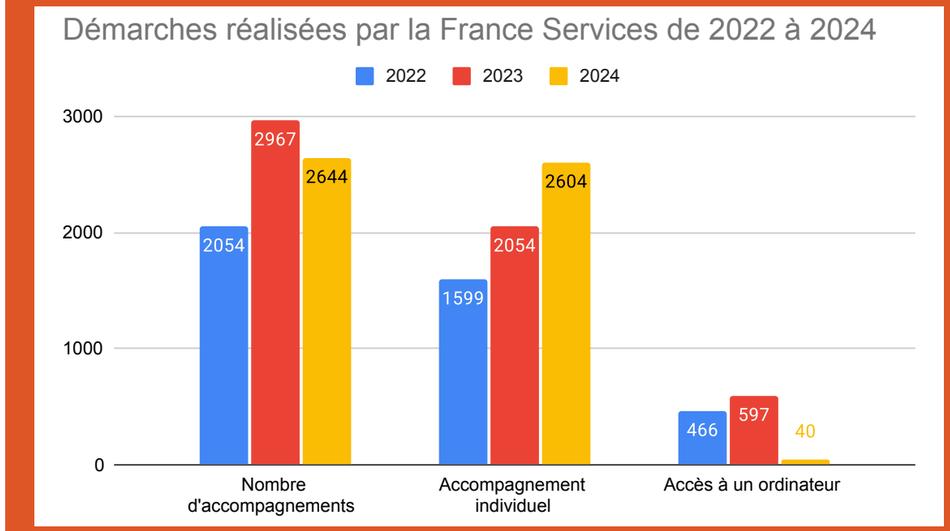

En 2024, le nombre total d'accompagnements individuels s'élève à 2644. La part des usagers se rendant pour la première fois en France Services est de 27,6%. Sur 2644 accompagnements individuels, 2117 ont été réalisés en France Services lors de visites spontanées. Les 3 partenaires nationaux pour lesquels la France Services a eu le plus de demandes sont : le Ministère de l'Intérieur (France Titres), L'Assurance Maladie et l'Assurance Retraite.

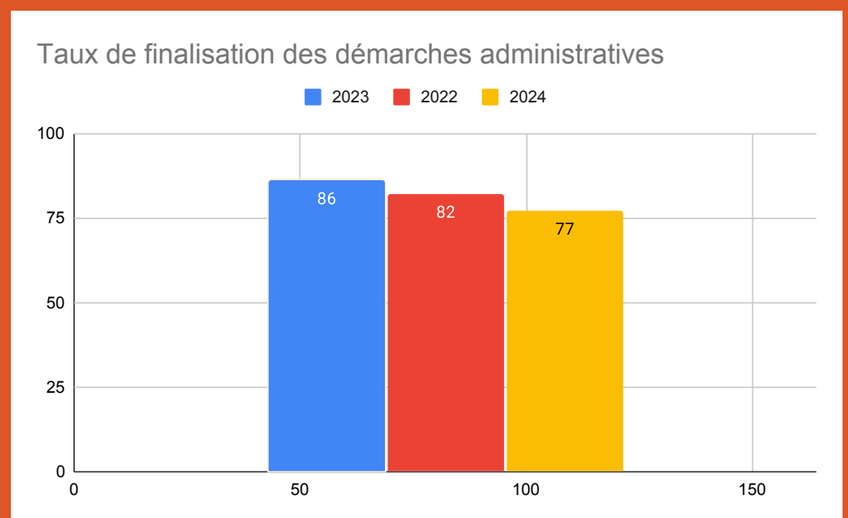

77 % des demandeurs ont pu finaliser avec les conseillers leurs démarches en un seul accompagnement. 14 % d'entre eux devront revenir en France services pour un second rendez-vous (France Titres en panne, démarche en plusieurs temps type CARSAT, etc...) et 9 % finaliseront leur dossier en autonomie.

MISSIONS

Service d'aide à domicile pour personnes âgées ou handicapées vivant à domicile : prise en charge non médicalisée 5/7 jours, prestations de ménage, courses, aide au repas, aide administrative

LES FAITS MARQUANTS

- Informatisation de la gestion des plannings des aides à domicile

PERSPECTIVES

- Réorganisation du service avec le recrutement d'une responsable de service, et le changement de régisseur
- Intégration de nouvelles missions pour la prise en charge de la demande gérontologique du territoire
- Renouvellement des outils de la loi 2002-2 et mise en conformité réglementaire des documents de service
- Mise en place d'une démarche d'amélioration de la qualité : procédure de gestion des plaintes, évaluation des besoins des usagers, évaluation de la satisfaction des usagers, renouvellement progressif des outils de la loi 2002-2, préparation de l'évaluation externe
- Poursuite de l'amélioration des modes de gestion ayant pour objectif la complétude des plannings et le respect du protocole horaire par les aides à domicile, l'accompagnement et développement des compétences des agents, la prévention de l'usure professionnelle

CHIFFRES CLÉS

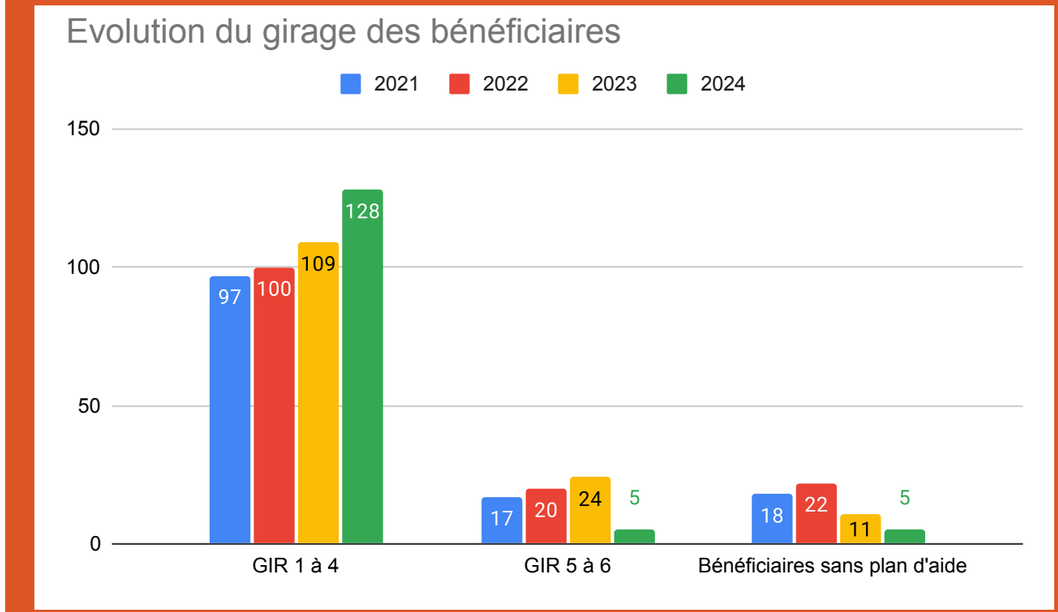

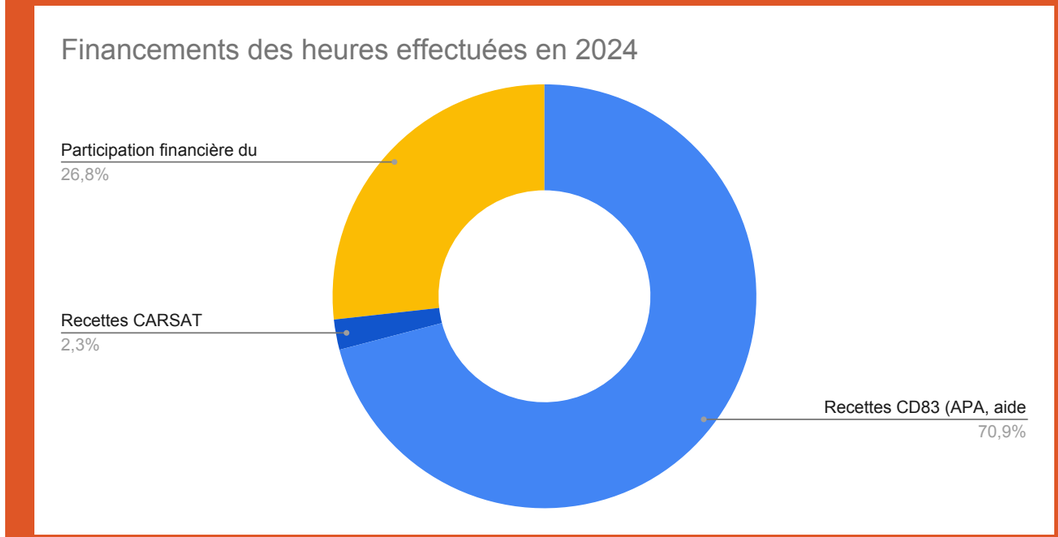

MISSIONS

Etablissement médico social d'hébergement pour personnes âgées autonomes : prise en charge non médicalisée 7/7 jours – 365 jours, prestations de prévention de la perte d'autonomie et de lutte contre l'isolement social : restauration, sécurité, activités et animations Établissement accueillant 23 personnes âgées et dont les prestations sont ouvertes à l'ensemble des habitants de plus de 65 ans de la commune.

LES FAITS MARQUANTS

- Préparation de l'évaluation externe
- Mise à jour réglementaire des outils de la loi 2002-2
- Déploiement de la démarche qualité
- Travaux de rénovation et d'amélioration des conditions de vie : rénovation dde 6 salles de bains, aménagement de l'accueil

PERSPECTIVES

- Réalisation de l'évaluation externe en mars 2025 qui conditionne la poursuite de l'autorisation d'ouverture de l'établissement. Réalisée par un organisme habilité par la H.A.S., il évaluera la qualité des accompagnements à travers 9 thématiques clés, et sur une base de 158 critères
- Poursuite des efforts de rééquilibrage financier
- Recherches de financements pour le projet de rénovation

CHIFFRES CLÉS

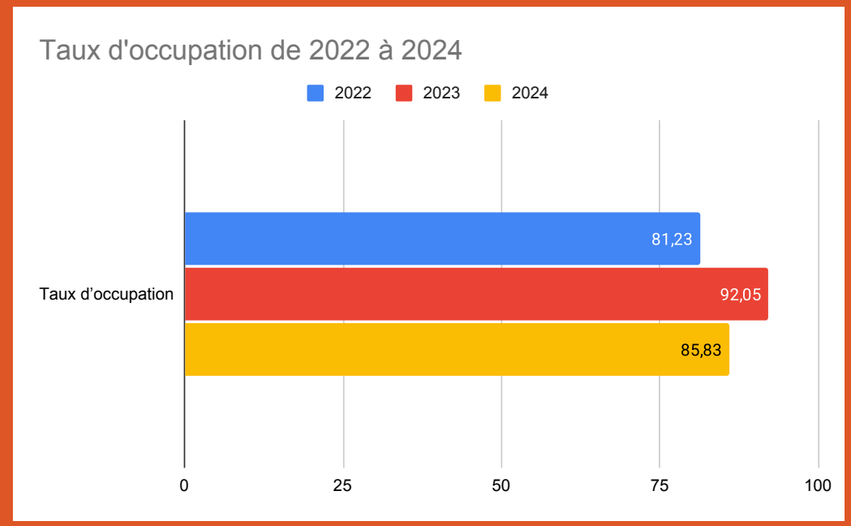

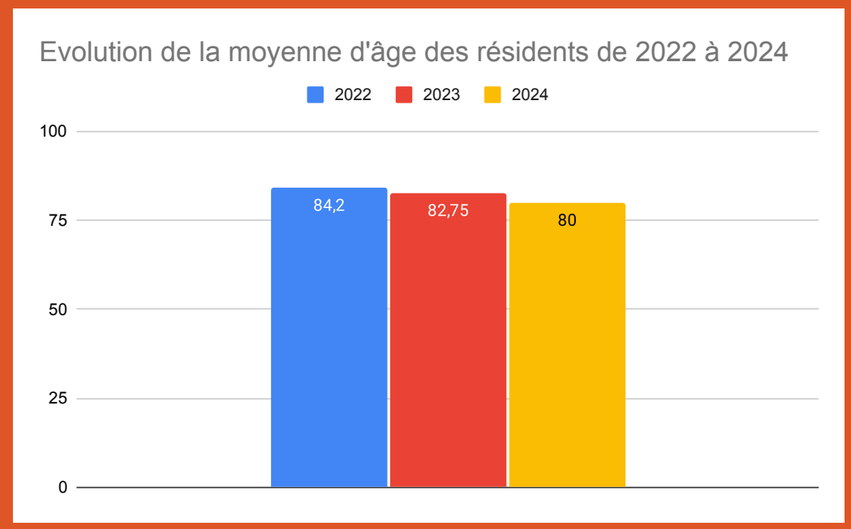

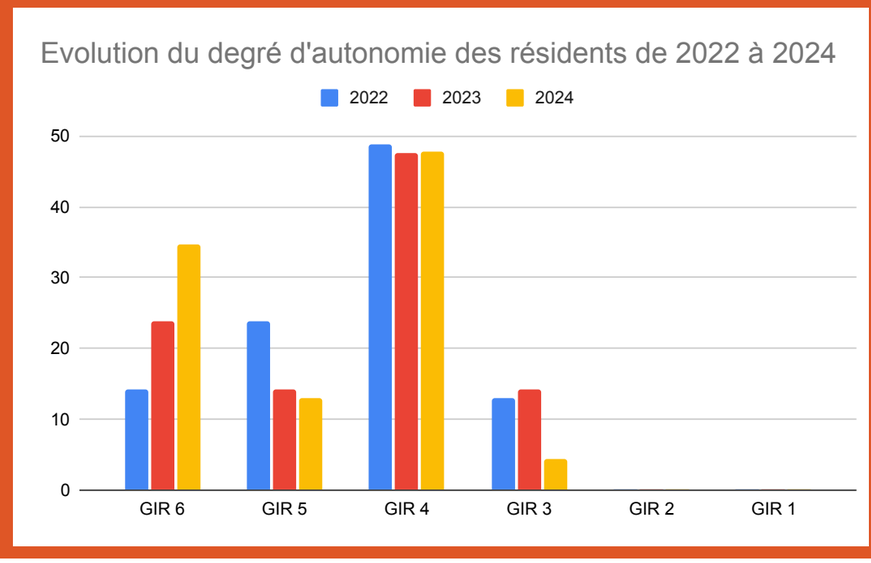

Années	2022	2023	2024
Nombre de résidents accueillis	25	28	26
Nombre d'entrée	3	3	6
Nombre de sorties	3	9	4

Motif d'entrée en résidence	2022	2023	2024
Problématique de logement (expulsion, vente...)	0	2	3
Isolement suite au décès du conjoint	1	0	2
Perte d'autonomie, besoin de sécurité	2	1	1

Motif de sortie de la résidence	2022	2023	2024
Décès	1	5	1
Perte d'autonomie, besoin de prise en charge médicalisée	2	4	3
Changement de lieu de vie	0	0	0

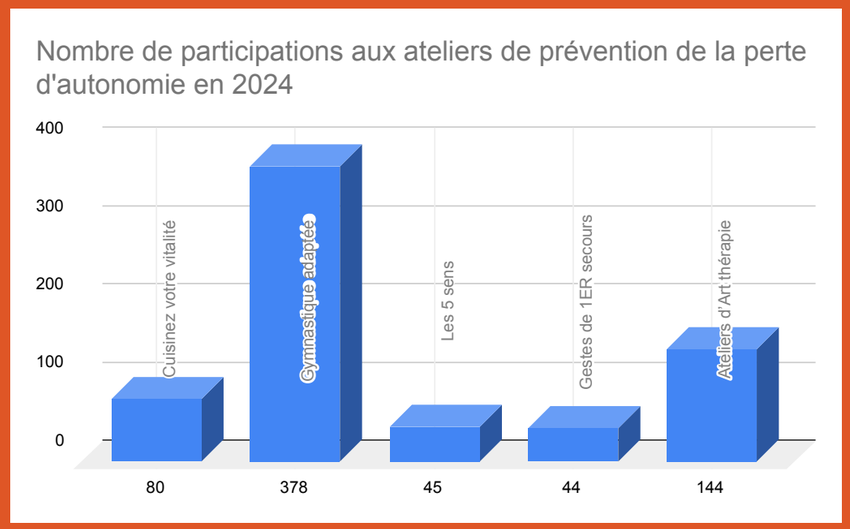

OFFICE DE TOURISME

MISSIONS

La convention d'objectif définit les missions assignées à l'Office de Tourisme.

Renforcer l'autonomie financière de l'OT

> Augmentation de la taxe de séjour et la mise en place du changement d'usage et du numéro d'enregistrement en vue d'une augmentation des recettes.
> Suivi et contrôle de ces actions,
>Vente de produits commerciaux, notamment des séries limitées et de saison.
> Développement de l'offre de produits touristiques pour les individuels et les groupes.
> Mise en place d'une billetterie performante

Rechercher l'excellence dans l'accueil du public

> Plan de formation pluriannuel,
> Gestion des situations conflictuelles,
>Édition de documents en interne (mise à jour continue) et adaptés selon les profils,
> Différenciation des postes d'accueil en fonction des demandes (Renseignements - Billetterie - Boutique - réclamations),
> Extensions des missions : commerces et promotion des commerces, animations, visites guidées,
> Evolution vers un "tiers-lieu" accueillant et utile,
> Développement touristique territorial "4 saisons".

Améliorer le développement touristique du territoire

> Maintien des classements et des labels,
> Mettre la protection de l'environnement au cœur de l'action de l'OT (limiter les impressions, sensibiliser au respect de la nature, mise en avant des déplacements sans véhicule),
> Renforcement de la collaboration entre les différents acteurs,
> Mise à jour de l'annuaire virtuel des partenaires économiques (APIDAE),
> Développement de l'œnotourisme.

Promotion et communication de la politique touristique

> Priorité aux salons touristiques et opérations de marketing dans les pays européens,
> Instauration de partenariats avec les institutions départementales et régionales pour diminuer les coûts et augmenter l'impact (exemple : opération promotionnelle commune avec plusieurs villes du département du Var à destination de touristes italiens, suisses et allemands).

LES FAITS MARQUANTS

Jeux et loteries : un duo gagnant
Les visiteurs en redemandent et nous nous efforçons de renouveler ces opérations. L'interaction avec les commerçants nous permet de proposer des loteries intéressantes et des parcours différents pour chaque période.

La mise en place de la page dernière minute pour les locations saisonnières
Celle-ci a satisfait les loueurs, même si cela n'a pas suffit à remplir tout leur calendrier. Le petit bémol est qu'ils nous considèrent parfois comme une agence immobilière et nous reprochent de ne pas avoir loué leur bien.

Les touristes étrangers reviennent en force
Les mois de mai, juin, juillet ainsi que ceux de septembre et octobre ont été très prisés par les touristes étrangers. En plus des habituels allemands et hollandais, nous avons eu la visite de nombreux américains et canadiens pour des séjours d'au moins quinze jours.

Les vins de Bandol aux terrasses du vendredi soir
Nouveauté cette année : 6 domaines ont été invités à présenter leur production les vendredis soirs de l'été.

PERSPECTIVES

Des animations à renforcer
Collaboration avec les associations pendant les vacances scolaires
Au lieu d'animer des petits ateliers, nous allons proposer des après-midi jeux de société avec l'association la Bulle ludique sur des formats réduits en temps et en nombre pour éventuellement l'étendre sur un ou deux dimanches en fonction des animations déjà prévues sur la ville.
Journée de l'environnement = un rendez-vous à développer

Nous allons essayer d'apporter notre soutien à la ville en proposant une journée recyclerie (vêtement, électroménager,...)
Soirée Karaoké en été
L'idée est de proposer 3 soirées d'animations différentes l'été : Pétanque, découverte d'un vignoble et Karaoké.
Les journées du Patrimoine
Un programme plus riche peut être mis en place. Une réflexion est en cours

Renforcer l'autonomie financière de l'OT
L'autonomie financière de l'Office dépend de la taxe de séjour. Depuis 2021, l'Office fonctionne sans subvention municipale et garde un certain équilibre. Les dépenses sont optimisées ou compensées par des échanges de bon procédés (dons de lots des commerces en échanges de publicité et de matériels décoratifs par exemple). Les autres recettes sont stables, maintenues par une gestion fine des produits boutique, une couverture élargie des demandes de classement et d'un développement d'une billetterie propre à l'Office.

Rechercher l'excellence dans l'accueil du public en développant des outils et des supports évolutifs
La recherche de l'excellence dans l'accueil du public se matérialise par une volonté de répondre au plus de demandes possibles (dans la mesure du raisonnable). Nous prendrons en compte chaque demande, compilons ce qui semble être utile à la communauté , et essayons d'y apporter une réponse.
C'est ainsi que sont mis en page, physiquement ou numériquement, des documents informatifs nouveaux. Un exemple, un vacancier en début d'été, s'indigne que la température de l'eau et son éventuelle occupation par des méduses, ne soit pas une information diffusée sur le site de la ville ou de l'office de tourisme. C'est une demande pertinente. Une procédure a été mise en place en quelques jours pour y répondre.

Améliorer le développement touristique du territoire de l'intérieur et à l'extérieur
Nous souhaitons vraiment participer à l'organisation des manifestations avec la commune et soutenir les actions associatives. Ceci ne passe pas forcément et uniquement par du financement mais par une coopération et une réflexion commune afin de rendre la ville attractive tout au long de l'année.
En parallèle, une réflexion doit être menée afin de développer réellement des transports nous connectant avec les villes voisines, au moins pendant la saison.

Promotion et communication de la politique touristique

Coopération et mutualisation
Les organismes départementaux et régionaux portent le territoire et en font la promotion au niveau national et international. Les opérations proposées sont souvent hors budget de l'échelle communale. Une coopération constructive à ce propos avec la communauté d'agglomération pourrait être intéressante par l'envoi d'ambassadeur représentant l'ensemble des communes (à tour de rôle, avec partage de la prise en charge des frais). La CASSB a d'ailleurs lancé son site dédié au tourisme en décembre 2024 appuyant son rôle de promotion du territoire dans sa globalité.

BILAN 2024 / PERSPECTIVE RA 2023

Renforcer l'autonomie financière de l'OT
> Mettre en avant les locations saisonnières
L'idée a été plutôt bien accueillie par les propriétaires. Cela les incite aussi au classement de leurs biens.
> La gestion des recettes boutique
La créations de séries limitées saisonnières nous permet des recettes régulières sans pour autant dépasser le seuil TVA.

Rechercher l'excellence dans l'accueil du public
> Newsletter à l'attention des responsables des services municipaux concernés par des demandes ou des réclamations.
Il reste difficile d'attirer l'attention des services municipaux. Un exemple de réclamation récurrente = les WC publics. Ils sont inaccessibles bien trop souvent et pendant plusieurs semaines parfois. Difficile de contacter une personne à même de résoudre le problème.
Il y a peu de descentes d'informations vers l'Office et vers les postes d'accueil en général. Nous sommes parfois dans l'incapacité de donner des informations justes et complètes.

Améliorer le développement touristique du territoire
> Une réflexion commune (ville-commerces-office) devrait être menée afin de planifier sur l'année, des animations (notamment sous forme de rendez-vous (bi mensuel, mensuel, ...), simples et accessibles à tous.

Le retour de la fêtes des vins en décembre devrait relancer l'attractivité pour la fin d'année (en décroissance).
Malheureusement cette année, il y a eu très peu de collaboration sur la préparation des événements et cela est dommage. La mise en commun des idées et des moyens pourrait être un plus.
l'Office a tout de même relancé en test, les bals du dimanche après-midi qui ont rencontré un beau succès et pas seulement auprès des personnes âgées.

Promotion et communication de la politique touristique
> La visibilité sur les réseaux, les campagnes de communication via des influenceurs sont envisageables si toutefois l'attractivité géographique est enrichie de propositions festives et d'une offre complémentaire variée, abordable et de qualité (logement, restauration, activités de loisirs, ...).
Les organismes départentaux et régionaux portent le territoire et en font la promotion au niveau national et international. Les plans médiatiques sont de grandes envergures. Il manque toutefois un peu d'équité dans la valorisation du territoire.

POLICE MUNICIPALE

MISSIONS

• La police municipale est le principal service permettant au Maire d'exercer les pouvoirs de police définis par l'article L 2212-1 du Code général des collectivités territoriales : veiller à assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique dans sa commune.

• La police municipale assure une surveillance de la voie publique, une sécurisation des entrées et sorties d'écoles, des missions en matière de prévention de la délinquance, des troubles à l'ordre public et de sécurité routière. Elle porte assistance à la population.

• Elle veille au respect de la réglementation relative au stationnement.

• Elle travaille en liens étroits avec les services municipaux mais également avec la police nationale, les pompiers, les bailleurs sociaux, les gestionnaires d'équipements sportifs, culturels et commerciaux.

• Elle accueille et gère le centre de supervision urbain (Accueil téléphonique, Vidéo-protection, poste de commandement radio).

LES FAITS MARQUANTS

-Maintien des bons chiffres en matière de délinquance
-Présence accrue sur l'eau avec des patrouilles saisonnières quotidiennes
-Acquisition d'un logiciel métier plus moderne

LES PERSPECTIVES

Poursuivre le travail de prévention/ répression sur la route
Amélioration du système et du fonctionnement des zones de stationnement payant (horodateurs)
Établir un annuaire de sécurité des commerçants et professionnels de la commune

CHIFFRES CLÉS

153 cameras
80 utilisations du système video
850 actes administratifs
24 interpellations
35 contrôles routiers
50 surveillances d'habitations dans le cadre de l'opération tranquilité vacances
12 opérations de secours/assistance sur l'eau